REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana



PROGRAMME SECTORIEL AGRICOLE

Version du 18 Mars 2008

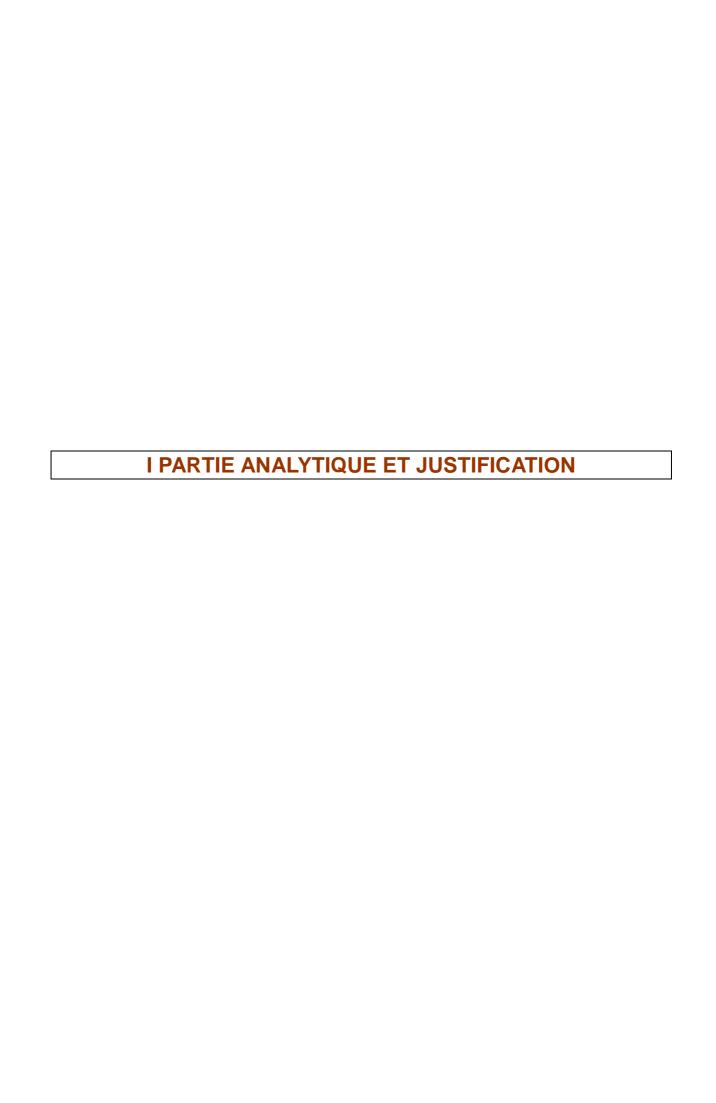
SOMMAIRE

| S | OMMA | NRE | III |
|-----|------------|---|--------|
| S | IGLES | ET ABREVIATIONS | IV |
| 11 | PARTI | E ANALYTIQUE ET JUSTIFICATION | 1 |
| 1 | CC | ONTEXTE GENERAL | 1 |
| | 1.1 Li | E CADRE DE DEVELOPPEMENT | 1 |
| | 1.2 Li | SECTEUR AGRICOLE ET RURAL | 2 |
| | | LEMENTS DE DIAGNOSTIC SECTORIEL | |
| | | ROGRAMMES D'ACTION EN COURS | |
| 2 | PR | OBLEMATIQUE, ENJEUX ET DEFIS DU SECTEUR AGRICOLE | |
| | 2.1 | PROBLEMATIQUE DU SECTEUR AGRICOLE | |
| | 2.2 | ENJEUX ET DEFIS DU SECTEUR AGRICOLE | |
| 3 | OE | BJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE | |
| | 3.1 | VISION DU SECTEUR AGRICOLE | |
| | 3.2 | OBJECTIFS GLOBAUX DU SECTEUR AGRICOLE ET JUSTIFICATION DU PROGRAMME SECTORIEL | 13 |
| | | | |
| | | IE MISE EN ŒUVRE | |
| 4 | LE | PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) DU SECTEUR | 16 |
| | 4.1 | ELEMENTS DE BASE DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE | |
| | 4.2 | DESCRIPTIF DES SOUS-PROGRAMMES DU PMO (ENGAGEMENT 4 DU MAEP) | |
| | 4.3 4.4 | LE CADRE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE MISE EN ŒUVRE | |
| | 4.5 | LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION ET INDICATEURS PAR COMPOSANTE | 33 |
| | 4.6 | MATRICE DES MESURES | 33 |
| 5 | PR | RINCIPES D'ACTION | 36 |
| | 5.1 | LA POURSUITE DE LA REFORME DU MAEP | 36 |
| | 5.2 | LA DECENTRALISATION - DECONCENTRATION | |
| | 5.3 5.4 | L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA RECHERCHE | |
| ^ | | RATEGIE DE MISE EN OEUVRE | |
| 6 | | | |
| | 6.1 6.2 | L'APPROCHE FILIEREL'APPROCHE REGIONALE | |
| | 6.3 | UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE | |
| | 6.4 | UN RENFORCEMENT DES ACTIONS DE MOBILISATION ET D'ANIMATION RURALE (UNE IMPLICAT | ION DE |
| | TOUS | LES ACTEURS) | 41 |
| ,,, | ם אם | TIE COSTING DETAILLE DES ACTIVITES | 42 |
| 111 | FARI | TE COSTING DETAILLE DES ACTIVITES | 43 |
| Λ. | NINIEV | | 40 |

SIGLES ET ABREVIATIONS

| ACP | Afrique Caraïbes Pacifique | | | |
|---------|--|--|--|--|
| AGOA | Africa Growth and Opportunity Act | | | |
| AUE | Association des Usagers de l'Eau | | | |
| BIMTT | Birao Iombonan'ny Mpampiofana Tanora Tantsaha (Réseau des Institutions de formation rurale rattaché aux églises) | | | |
| BNGRC | Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes | | | |
| BV-PI | Bassins Versants Périmètres Irrigués | | | |
| CAC | Centre d'Appui aux Communes | | | |
| CCIAA | Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Artisanat et d'Agriculture | | | |
| CIRAD | Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement | | | |
| COI | Commission de l'Océan Indien | | | |
| COMESA | Common Market for Eastern and Southern Africa | | | |
| CSA | Centre de Service aux Agriculteurs | | | |
| CTD | Collectivités territoriales décentralisées | | | |
| DAOP | Direction de l'Appui à l'Organisation des Producteurs | | | |
| DDSF | Direction des Domaines et du Service Foncier | | | |
| DGAEP | Direction Générale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche | | | |
| DIRAGRI | Direction de l'Agriculture | | | |
| DPRH | Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques | | | |
| DRDR | Direction Régionale de Développement Rural | | | |
| DRH | Direction des Ressources Humaines | | | |
| DSAPS | Direction de la Santé Animale et du Phyto Sanitaire | | | |
| EDBM | Economic Development Board of Madagascar | | | |
| EPA | Etablissement Public Administratif | | | |
| EPIC | Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial | | | |
| FDA | Fonds de Développement Agricole | | | |
| FDL | Fonds de Développement Local | | | |
| FERHA | Fonds d'Entretien des Réseaux Hydro Agricoles | | | |
| FOFIFA | Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural | | | |
| GSDM | Groupement de Semis Direct de Madagascar | | | |
| GTDR | Groupe de Travail pour le Développement Rural Régional | | | |
| IMF | Institution de Micro-Finance | | | |
| MAEP | Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche | | | |
| MAP | Madagascar Action Plan | | | |
| MCA | Millenium Challenge Account | | | |
| MECIE | Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement | | | |
| MEEFT | Ministère de l'Environnement, des Eaux et Fôrets et du Tourisme | | | |
| MENRES | Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique | | | |
| MFB | Ministère des Finances et du Budget | | | |
| MFPTLS | Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales | | | |
| MIRA | Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative | | | |
| MPRDAT | Ministère auprès de la Présidence de la République Chargé de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire | | | |
| OGM | Organisme Génétiquement Modifié | | | |

| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
|-----------|---|
| OP | Organisation Paysanne |
| OPF | Organisation Paysanne Faîtière |
| PANSA | Plan d'Action National pour la Sécurité Alimentaire |
| PCP-RIZ | Plate Forme de Concertation pour le Pilotage de la Filière Riz |
| PMA | Pays Moins Avancés |
| PN2D | Programme National de Décentralisation et de Déconcentration |
| PNAE | Programme National d'Action Environnementale |
| PNAT | Politique Nationale d'Aménagement du Territoire |
| PNDR | Programme National de Développement Rural |
| PNF | Programme National Foncier |
| PNSE | Programme National de Soutien à l'Emploi |
| PROSPERER | Programme de Soutien aux Pôles de Micro-Entreprises Rurales et aux Economies Régionales |
| PTF | Partenaires Techniques et Financiers |
| SADC | South African Development Comittee |
| SOC | Service Officiel de Contrôle |
| TSA | Tout Sauf les Armes |
| TT | Tranoben'ny Tantsaha |
| UE | Union Européenne |
| ZIA | Zone d'Investissement Agricole |
| SRI | Système de Riziculture Intensive |



1.1 LE CADRE DE DEVELOPPEMENT

La **Vision** « **Madagascar**, *naturellement* », conçue à l'initiative de la Présidence de la République en 2004 et largement partagée par la population malgache depuis, confirme que Madagascar est un pays à vocation agricole appelé à se développer d'une manière rapide et durable face à la mondialisation. Dans une optique de valorisation et de croissance, il s'agit désormais pour le secteur agricole de : (i) passer d'une économie de subsistance à une économie de marché ; (ii) prolonger l'économie rurale vers une économie de type industriel ((agro-industrielle alimentaire ou non) et l'économie de services ; (iii) augmenter les exportations.

Selon le **Programme National de Développement Rural (PNDR)** qui en a découlé, une haute priorité a été conférée au développement rural. Cinq grandes orientations y sont définies, concourant à l'atteinte des objectifs fixés : (i) promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur du développement rural ; (ii) faciliter l'accès au capital et aux facteurs de production ; (iii) améliorer la sécurité alimentaire et augmenter la production et la transformation agricoles ; (iv) valoriser les ressources naturelles et préserver les facteurs de production ; (v) développer les marchés et organiser les filières.

A l'horizon 2010, le **Master Plan** précise quatre objectifs opérationnels pour accélérer la croissance de l'économie rurale : (i) développement de systèmes de production agricole, d'élevage et de pêche traditionnelle orientés vers le marché; (ii) investissements dans les domaines de la vulgarisation et de la recherche appliquée; (iii) établissement d'un environnement plus favorable pour assurer un développement rural rapide et durable; et (iv) création d'alliances pour identifier les ressources financières et promouvoir les opportunités commerciales.

Dans le « Madagascar Action Plan » ou MAP 2007-2012, qui définit la feuille de route et les priorités de développement de la nation, l'Engagement 4 porte spécifiquement sur le « Développement Rural », avec six défis majeurs à relever : (i) sécuriser la propriété foncière ; (ii) améliorer l'accès au financement rural ; (iii) lancer une Révolution Verte durable ; (iv) promouvoir les activités orientées vers le marché ; (v) diversifier les activités agricoles ; (vi) accroître la valeur ajoutée agricole et promouvoir l'agrobusiness.

Le MAEP a élaboré en janvier 2008 un document de Politique sectorielle agricole dont la traduction sur le plan opérationnel est le **Programme sectoriel agricole.** Ce programme vise au sens large à moderniser l'agriculture à Madagascar en améliorant d'une manière rapide et durable les performances des principales parties prenantes au développement agricole. Il doit permettre à tous les acteurs du développement agricole de travailler activement et harmonieusement à l'atteinte des objectifs fixés. Il est fondé sur une approche filière qui est notablement à développer et sur le _partenariat public-privé qui est concrètement à promouvoir. Il est nécessaire de développer simultanément un secteur productif capable de fournir des produits agricoles adaptés aux besoins des marchés intérieurs et extérieurs et un secteur agro-industriel dynamique capable d'offrir des débouchés aux producteurs et basé sur un marché de services performant.

1.2 LE SECTEUR AGRICOLE ET RURAL

Le secteur ici pris en compte comprend l'ensemble des activités productives, y compris les services situés en amont et en aval, les services administratifs centraux et déconcentrés concernés du MAEP, ainsi que les collectivités territoriales décentralisées (CTD) du milieu rural. Le secteur porte au sens large sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'agro-industrie et le foncier.

Madagascar fait partie des 88 pays classés dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), mais qui dispose désormais de son Plan d'action pour surmonter cette situation et parvenir à se hisser au rang des pays émergents. Une réelle priorité est conférée au développement du secteur agricole pour en faire un véritable moteur de la croissance économique.

Le pays compte 75% de population rurale et agricole (2005). C'est une population jeune (57% de moins de 20 ans en 2004) et croissante, qui pourrait atteindre 27 millions d'habitants en 2020. La densité de population est encore faible, mais avec une répartition inégale sur le territoire, certaines zones étant pratiquement vides et d'autres au contraire connaissant des phénomènes de saturation foncière. Le taux d'urbanisation est encore faible et il s'agit justement de diminuer le clivage villes-campagnes. La pauvreté est forte, se manifestant à la fois dans les systèmes de production, les rations alimentaires, les niveaux de revenus, aussi bien que dans l'habitat et le cadre de vie en général. Par ailleurs, plus de 300 000 nouveaux arrivants, essentiellement ruraux sans qualification, viennent chaque année sur le marché du travail, alors que les opportunités d'emplois sont très insuffisantes en dehors de l'agriculture.

La place de **l'agriculture** dans l'économie nationale est prépondérante. La population active est très majoritairement agricole (82 % en 2004) et il y a très peu d'emplois salariés. La structure du PIB est restée quasi inchangée depuis plusieurs années : le secteur primaire représente en moyenne 35% de la richesse du pays, le secteur secondaire 14% et le secteur tertiaire 51%.

Le **PIB** agricole est estimé à 27% du PIB global, et la filière riz qui constitue la première activité économique de Madagascar en termes de volume, y occupe une première place. Environ 2 000 000 de ménages (87%) pratiquent la riziculture irriguée sur quelque 1 200 000 ha (60%). Une quinzaine de grands bassins de production rizicole constituent de véritables greniers et doivent pouvoir amener la grande île à tenir une place au niveau régional voire même international.

L'élevage contribue pour 15% au PIB national et au revenu de 60% des ménages malgaches. Il constitue également un premier capital mobilisable pour les ménages ruraux ou périurbains. Une place croissante de l'élevage est à noter, notamment l'élevage laitier et l'aviculture urbaine. L'apiculture et la sériciculture prennent de l'importance dans certaines régions.

La pêche et l'aquaculture jouent un rôle social et économique important pour le pays, contribuant à concurrence de 24 % en valeur dans l'exportation globale, 7 % dans la création du PIB et procurant environ 500 000 emplois. C'est aussi un sous secteur pourvoyeur de devises par l'exportation des produits halieutiques, et source de recettes publiques par les redevances issues des ventes de licences de pêche. Il y a lieu de souligner particulièrement les résultats positifs de l'aquaculture industrielle crevettière qui connaît un grand essor. Grâce aux diverses dispositions mises en

place dont un observatoire et à une gestion responsable des promoteurs, la qualité des produits est préservée et maintenue.

Les industries agro-alimentaires ont représenté 38% du secteur secondaire en 2005. Elles sont surtout localisées autour de la capitale et quelques grands centres urbains, soit une industrie de première transformation des produits agricoles et soit des industries alimentaires. La production artisanale coexiste. Les domaines d'exportation étant soumis au respect des normes et standards phytosanitaires, le secteur transformation est généralement resté peu développé au regard de l'ensemble de la production du secteur.

En fait, Madagascar jouit de hautes potentialités géographiques exceptionnelles permettant une grande diversité de productions végétales, tropicales et tempérées. C'est un grand pays d'élevage favorable pour une large gamme de productions animales de tous genres et disposant d'un secteur pêche industrielle et d'aquaculture très à la pointe. Le pays compte une superficie totale de 58 704 000 ha dont près de 8 millions d'hectares de terres cultivables. La superficie physique des exploitations agricoles, estimée à 2 083 590 ha, a connu une légère augmentation de 0,9% en 20 ans. La surface agricole potentielle pouvant se prêter aux grandes cultures, zones de pâturage et ranching ou autres grandes productions est estimée à plus de 35 millions d'hectares.

L'agriculture pratiquée est traditionnelle et peu intensive, d'où de faibles rendements. Les cultures vivrières qui sont dominantes, sont en majorité autoconsommées, à l'exception du riz pour les moyens et les grands exploitants qui disposent d'un surplus de production. Les cultures de rente et les cultures d'exportation, destinées à la commercialisation, sont en faible proportion. Les légumes et les fruits constituent des activités d'appoint, génératrices de revenus. Par ailleurs, les exploitations sont de petite taille (0,87 ha en moyenne) et se morcellent au gré des héritages. Certaines zones rurales connaissent une saturation foncière et font envisager des mouvements de migrations.

Pour la pêche et l'aquaculture, il existe plus de 5 000 km de côtes, 300 000 ha de mangroves considérées comme nurseries, 1 140 000 km² de zone économique exclusive, 117 000 km² de plateau continental, 15 600 ha de tannes propices à la culture de crevettes, 1500 km² à 1600 km² de plans d'eau naturels d'intérêts piscicoles y compris lacs et lagunes, 150 .000 ha de rizières à bonne maîtrise d'eau propices à la rizipisciculture. Les ressources en eau sont abondantes et faiblement exploitées mais nécessitent des aménagements importants et une meilleure gestion.

Dans le domaine des **politiques publiques**, malgré l'importance du secteur agricole pour Madagascar, la part du Programme d'investissement public (PIP) allouée au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche **(MAEP)** et destinée au financement du développement agricole et rural, représente moins de 10% du total du programme des investissements publics. Ces investissements progressent cependant mais dépendent beaucoup des financements extérieurs. Les investissements directs étrangers dans l'agriculture, l'élevage et la pêche demeurent limités, malgré un taux de valeur ajoutée important, en particulier pour la pêche. Le domaine de la recherche s'est retrouvé affaibli dans ses moyens et déconnecté dans son programme. Malgré les efforts consentis, les infrastructures sont encore insuffisantes face aux situations d'enclavement. Tant les frais d'approche des opérateurs que les initiatives d'évacuation des produits, s'en trouvent affectés. Les besoins en investissements sont encore importants.

1.3 ELEMENTS DE DIAGNOSTIC SECTORIEL

Le Programme National pour le Développement Rural (PNDR) fait amplement état de la situation du monde rural incluant une analyse de la pauvreté qui constitue un complément essentiel au présent diagnostic. Les constats sont nombreux et jouent en défaveur du plein développement du secteur.

1.3.1 PRINCIPAUX OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT

Ces obstacles ont été déplorés unanimement par les différentes catégories d'acteurs du développement rural lors du « Dialogue présidentiel, Engagement 4 ». Ils concernent essentiellement les domaines suivants :

Insécurité foncière

Les textes et la réglementation sont, dans certains cas, obsolètes et inadaptés avec les nouvelles orientations. Ainsi, le droit foncier est imprécis favorisant le développement des conflits fonciers. Ces imprécisions sont dues : (i) sur le plan social, à l'occupation des terres soumise à des règles coutumières complexes, (ii) sur le plan administratif, à l'acquisition légale des terres assujettie à une démarche administrative longue et coûteuse à côté d'une structure administrative peu développée, (iii) sur le plan culturel, à un attachement excessif des Malgaches à la terre au point d'une rétention foncière rigide.

Financement du monde rural

Les réseaux d'IMF sont encore à couverture insuffisante, il y en a même absence dans certaines zones pourtant à desservir, et le taux d'expansion reste faible par rapport au besoin. La persistance des difficultés d'accès aux crédits malgré les efforts déjà fournis à travers diverses opérations tests, empêche toute extension d'activités et/ou intensification de production. Il faut aussi reconnaître que de nombreuses zones à forte densité de population ont beaucoup d'exploitations économiquement non viables en raison de l'exiguïté des parcelles. Enfin, des difficultés d'accès à l'information ainsi qu'une faible culture économique et culture de crédit sont aussi très néfastes (surendettements et non remboursements).

Augmentation de la production et amélioration de la productivité

Les résultats de la recherche sont faiblement exploités pour diverses raisons. Les acquis issus des programmes/projets de développement sont insuffisamment internalisés. Malgré le développement local de certaines techniques adaptées au contexte, l'application en reste limitée. Des défaillances dans les systèmes d'information, des difficultés dans la maîtrise de la santé végétale et animale, des carences dans le dispositif de vulgarisation limitent l'accès aux services et envers une meilleure performance. Par ailleurs, l'impact de la dégradation des couvertures végétales contribue à une diminution de la fertilité du sol, entraînant une baisse constante des récoltes ou des revenus engendrés et accentuant encore plus la paupérisation.

Le niveau technique des producteurs malgaches est généralement faible. Le caractère non durable de certaines techniques de production aggrave encore la situation. D'où une large majorité de paysans vivant en autosubsistance, ne mettant sur le marché que de petites quantités de produits, de qualité inadaptée au marché.

D'où également un grand nombre d'éleveurs ancrés dans un système extensif et d'où de multiples pêcheurs traditionnels plutôt isolés et très peu intégrés.

Le système de formation rurale, surtout post scolaire, constitue un maillon faible de la chaîne des filières. Les dispositifs sont inadaptés, inégalement répartis, et souffrent d'une insuffisance de ressources. Les nouvelles initiatives sont encore peu connues et soutenues. Un manque de formation de techniciens pour répondre aux besoins du développement rural (conseil, entreprises) se ressent visiblement. Les organisations professionnelles agricoles sont faibles et manquent de moyens et de personnels qualifiés.

Diversification des activités et développement des marchés et de l'agrobusiness

Les agriculteurs pratiquent surtout les cultures vivrières destinées à l'autoconsommation. Les produits ne donnent lieu à aucune transformation, ni même conservation par rapport à l'abondance en période de récolte. Les filières sont peu organisées et notamment en aval, les entreprises agro alimentaires sont peu nombreuses.

Dans les zones enclavées, ils sont peu disposés à l'augmentation de leurs productions faute de routes les connectant aux pôles consommateurs. Les infrastructures sont encore insuffisantes : routes et autres voies de communication pour approvisionnement en intrants et évacuation de produits, bâtiments de stockage, chaîne de froid. Certaines régions productrices sont éloignées des grands centres de consommation ou des points d'exportation, ports ou aéroports. Les moyens de transport restent par ailleurs limités. De fait, une désorganisation des marchés tant des intrants que des produits, des prix non incitatifs pour les producteurs, souvent un caractère périssable des denrées compliquent la situation. Par ailleurs, le milieu rural ne bénéficie pas assez d'adduction d'eau potable ou d'électrification. L'extension des exploitations se trouve ainsi inopportune car n'apportant aucun surplus.

Concernant le rôle de l'Etat

Malgré des actions conséquentes, l'insécurité persiste dans certaines zones et des vols de bétail et de récoltes découragent souvent les ruraux dans leurs efforts. Une nouvelle stratégie d'intervention est cependant en cours de conception au sein des organismes responsables. La phase transitoire de réorganisation administrative vers la décentralisation/ déconcentration engendre encore certains tâtonnements qui ralentissent les efforts d'accélération du développement. Les mesures d'accompagnement ne suivent pas systématiquement ni à temps.

1.3.2 LES PERSPECTIVES

En premier lieu, la Vision « Madagascar, naturellement » qui est largement partagée au niveau de la nation, reconnaît la vocation agricole du pays et donnent l'image de développement humain, économique et social poursuivie à terme. Les Politiques Générales de l'Etat (PGE) définies annuellement constituent des jalons dans cette démarche de planification stratégique conduite au plus haut niveau tout en associant la base. Le MAP traduit encore davantage la concrétisation des aspirations et renferme tous les principes d'acheminement vers des résultats tangibles, notamment à travers le Plan de Mise en Œuvre (PMO). La concertation dirigeants et acteurs de développement rural est continuellement de mise, ainsi qu'en témoignent les divers

Ateliers dans les Régions et Districts ainsi que les « Dialogues Présidentiels ». Les actions de mobilisation dirigées envers différentes catégories d'acteurs dont les jeunes, les femmes, les « sefom-pokotany »... sont importantes pour des services de proximité. La pratique de la « Rapid Results Initiative » (RRI) est de plus en plus généralisée au bénéfice des activités en souffrance. Un système de coaching est instauré en faveur des 22 Régions tant au niveau du Gouvernement qu'à l'intérieur même du MAEP. Un véritable « leadership » est progressivement développé. Bref, la volonté politique est clairement affichée.

Au niveau national, l'augmentation de la demande alimentaire des populations urbaines liée à l'urbanisation et à la croissance démographique ainsi qu'au développement des pôles intégrés de croissance, constituera un marché à satisfaire. L'implantation des grandes sociétés d'extraction minière ou de production d'énergie hydro électrique, la création de grands établissements hôteliers, l'accueil de diverses rencontres internationales et d'autres réunions d'envergure donnent aussi lieu à la nécessité de production et de fournitures de denrées de qualité. Par ailleurs, le tourisme en milieu rural commence aussi à se développer et intéresse effectivement les ruraux qui commencent à s'y impliquer.

L'opportunité de développer la production de biocarburants, liée à l'augmentation des prix du pétrole, reste un créneau à exploiter, d'autant plus que les plantations ne devraient pas être concurrentes aux zones de production vivrières. Le potentiel de développement d'une filière de production d'éthanol est aussi réel. En productions animales, il faut signaler l'absence de grandes maladies sévissant en Afrique et en Europe (peste bovine, péripneumonie contagieuse, fièvre aphteuse et trypanosomiase) et les possibilités de diversification.

D'une manière générale, l'ouverture au commerce international, s'il est bien maîtrisé, s'avère positive. La constitution d'ensembles régionaux : SADC, COMESA, COI et des règles préférentielles en faveur des Pays Moins Avancés : TSA, AGOA, sont certainement des facteurs favorables au développement du secteur agricole. Les règles du commerce international sont plutôt contraignantes (normes, traçabilité) et rendent difficile l'accès aux marchés extérieurs. L'embargo européen pèse encore sur les produits d'origine animale et une érosion des préférences UE – ACP s'observe.

Les perspectives d'augmentation des prix des produits alimentaires au niveau mondial, liées à l'accroissement démographique mondial, et à l'augmentation des prix du pétrole, créeront une demande pour les produits malgaches qui sont d'ailleurs souvent compétitifs bord champ et d'une qualité généralement appréciée.

Quelques menaces sont aussi sérieusement à prendre en considération sous peine de compromettre les actions entreprises ou à entreprendre. Ainsi, l'expansion démographique très rapide, avec un taux de 2,8% par an, reste à maîtriser. La dégradation rapide de l'environnement, en affectant les ressources en sols, en eau et en biodiversité, doit être enrayée. Le coût croissant des engrais chimiques lié à l'augmentation du prix du pétrole est à prévoir dès à présent pour efficacement pouvoir y remédier.

Les effets des changements climatiques commencent à se ressentir : augmentation de la température moyenne, rapprochement des cycles de sécheresse, augmentation de la fréquence des cyclones, augmentation de la violence des pluies et des inondations (conjonction avec les effets du déboisement et de l'urbanisation),

entraînant diverses perturbations dans les systèmes de production. Des mécanismes de protection et des dispositifs d'assurances adéquates sont à envisager.

1.4 PROGRAMMES D'ACTION EN COURS

L'Etat s'est engagé ces dernières années dans une suite de changements et de réformes, avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

Certains programmes antérieurs, généralement issus du Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR), ont été mis en œuvre selon le cadre de conception initial : Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR) conduit à l'échelle nationale, Programme de Promotion des Revenus Ruraux (PPRR) conduit dans la Région Analanjirofo, ou Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA) par exemple. D'autres programmes plus récents ont fait suite à l'élaboration de politiques ayant permis de mieux cadrer, d'ajuster ou d'agencer les interventions : politique de développement rural, politique de développement rizicole, politique foncière, politique de développement du secteur élevage, politique de sécurité alimentaire, politique des Bassins Versants et Périmètres Irrigués.

1.4.1 LES PRINCIPAUX PROGRAMMES

Programmes de développement rural proprement dits

Ces programmes sont nombreux et peuvent être : (i) de portée générale comme le Programme National de Développement Rural (PNDR); (ii) de portée sous sectorielle comme la Stratégie pour le Développement Durable de l'Aquaculture ; de portée radicale comme le Programme National Foncier (PNF) ; de portée transversale comme le Plan d'Action National pour la Sécurité Alimentaire (PANSA) ou le Programme National Bassins Versants et Périmètres Irrigués (BV/PI). Ils peuvent encore concerner des filières comme la Stratégie Nationale d'Adaptation de la Filière Sucre. Ils peuvent répondre à certaines initiatives comme la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Utilisation de l'Engrais (Déclaration des Chefs d'Etat africains à Abuja). Enfin, ils peuvent concerner un domaine particulier comme le programme de réforme institutionnelle du MAEP.

Sont en outre en cours de développement : la Stratégie Nationale Semencière, la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale et la conception du Fonds de Développement Agricole (FDA). Les projets de mise en œuvre de ces différents programmes sont multiples, soit d'envergure nationale, soit régionale ou locale.

Programmes complémentaires des autres Ministères

Ces programmes sont tout aussi nombreux et comportent des liens avec ceux du développement agricole. Tels sont : le Programme National de Décentralisation et de Déconcentration (PN2D), le Programme Environnemental phase 3 (PE III), le Programme National d'Aménagement du Territoire (PNAT), le Programme National Routier, le Programme « Education pour Tous », le Programme National de Soutien à l'Emploi (PNSE).

1.4.2 PRINCIPAUX RESULTATS CONSTATES

Depuis le démarrage du Programme National Foncier (PNF), les acquis sont nombreux en matière d'innovation juridique (nouvelles lois majeures et textes

d'application) et en matière de modernisation et de restructuration des services fonciers (conception d'innovations et réalisations opérationnelles). Dans la perspective d'un service public plus proche des usagers et certainement plus efficace, la réforme foncière repose sur une nouvelle répartition de compétences entre les services fonciers et les communes. L'intervention de la réforme foncière intervient donc sur le couple : administration foncière (domaines) et collectivités locales. Elle tient aussi compte des facilités ouvertes par de nouvelles technologies et procède à une modernisation des outils de gestion foncière à ces deux niveaux. L'utilisation de ces outils et la création de nouvelles compétences nécessitent en effet une révision en profondeur du cadre légal et une action forte de formation à différents niveaux.

Les efforts consentis pour les produits vivriers adaptés aux diverses zones de production, commencent à fructifier. Les céréales (maïs et sorgho), les tubercules (pomme de terre et manioc), les légumineuses (pois du cap, haricot et autres grains secs), les fruits et légumes, sont plus répandus et les programmes demandent à être continués, au bénéfice tant de la consommation locale que de l'exportation vers les pays voisins. C'est notamment le cas de la pomme de terre, des cornichons et haricots verts, ail et oignons qui commencent à être exportés par quelques opérateurs.

Les cultures industrielles comme l'arachide, le soja et le coton, sont réétudiées afin d'approvisionner les industries agroalimentaires nationales. La production de farine et d'huile a en effet régressé mais des prix rémunérateurs devraient intéresser les producteurs et aider à la relance ; ceci permettrait de contribuer à satisfaire les besoins locaux, à créer des emplois et à diminuer les importations alimentaires. Par ailleurs, une stratégie nationale de développement de la filière sucre est déjà développée pour permettre de retrouver un meilleur niveau de production et honorer les quotas d'exportation.

Les produits d'exportation traditionnels comme la vanille, le café, le poivre, le girofle, font déjà l'objet de reprise générale à travers quelques projets ponctuels. Les niveaux de production antérieurement connus demandent à être retrouvés, de manière à procurer des revenus aux petits planteurs et à faire rentrer des devises au pays. Quant aux produits nouveaux, tels que letchis, huiles essentielles, fruits et légumes, et autres produits biologiques, ils commencent à faire l'objet d'une agriculture contractuelle au bénéfice des acteurs impliqués dans ces filières.

En élevage, l'aviculture concentrée en périphérie de la capitale et la production laitière dans le triangle laitier sont plus développées. Plusieurs avancées sont aussi constatées, tels l'augmentation des investissements privés dans l'importation et la distribution des intrants - y compris les matériels génétiques, dans la production et la transformation des produits ; l'installation des vétérinaires privés, formant un réseau de fournisseurs de services en santé animale en milieu rural ; le développement de partenariats avec des institutions privées, nationales ou étrangères, comme l'Institut Pasteur de Madagascar, dans le domaine du diagnostic des maladies animales et de l'analyse des aliments ; le développement même de nouvelles filières. Des efforts significatifs sont consentis pour l'amélioration de la productivité, par le biais d'importations de nouvelles races performantes : porcines, laitières et caprines. Une meilleure intégration de l'agriculture et de l'élevage est aussi recherchée, tant pour

veiller à l'alimentation animale que pour la restauration des sols et le développement de la culture attelée.

Le potentiel halieutique est conséquent avec 470 000 tonnes, dont 140 000 tonnes sont exploitées actuellement.. La filière crevettière est la plus développée, très structurée et orientée vers l'exportation. C'est une industrie de pointe où les opérateurs se sont vraiment investis et participent activement à la gestion des ressources.

L'industrie laitière, les boissons, les huiles alimentaires, les confiseries, les chocolateries, sont en nette progression mais les industriels doivent importer une partie de leurs besoins en matières premières, faute d'un approvisionnement régulier ou suffisant par les producteurs locaux. Pourtant d'autres facteurs favorables comme le prix des matières premières et le coût de la main d'œuvre doivent permettre à l'agri business de bien se développer. Les produits transformés localement peuvent être concurrentiels.

Sur le plan international, Madagascar bénéficie d'opportunités offertes par l'ouverture totale du marché européen (Accord de Cotonou et initiative TSA), par l'accès privilégié au marché américain (AGOA), par sa participation à la zone de libre échange du COMESA et à celle de la SADC et par les accords de l'APE et de l'OMC. Aussi, en tant que pays moins avancé, Madagascar bénéficie-t-il d'un accès privilégié aux marchés de nombreux pays développés ou en transition. Et, ses relations bilatérales et /ou régionales permettent d'améliorer le marché extérieur de Madagascar.

1.4.3 IMPACTS ET LIMITES

Tous les programmes mis en œuvre ont à coup sûr des effets bénéfiques. Toutefois, du point de vue du développement agricole proprement dit, les impacts se ressentent encore peu dans la pratique et au quotidien de la population rurale, principalement pour les raisons suivantes :

- (i) Les programmes sont complexes et il faut du temps pour les mûrir, les tester et les mettre en pratique avec les dispositifs et les moyens requis ;
- (ii) Ils demandent des ressources financières et humaines qui n'existent pas toujours, pour lesquelles l'obtention ou la mobilisation des financements prend du temps ;
- (iii) Les facteurs psychologiques, sociologiques, microéconomiques, peuvent être des obstacles difficiles à lever,
- (iv) Certains facteurs bloquants ne sont pas levés et de nombreux facteurs limitant entravent encore l'économie agricole dont : une agro-industrie encore peu développée par manque d'opérateurs, de techniciens ou de spécialistes ; une offre de formation professionnelle très insuffisante et une absence de politique de formation professionnelle adaptée au monde rural ; des disciplines de qualité de production encore très peu répandues ;
- (v) Il y a une forte nécessité d'accroître la capacité de leadership au niveau du département du MAEP, des sessions de recyclage et de perfectionnement du personnel (besoin d'agents formés à la conception, à la négociation, à la coordination, au contrôle), des périodes d'adaptation au nouveau contexte qui prévaut ;

(vi) Il ya enfin le besoin de synchroniser les actions pour conduire un développement simultané de l'agriculture, de l'agro-industrie, et du système de formation qui conditionne leur développement.

La réforme foncière en cours commence à être largement connue et reconnue, s'agissant d'un facteur de développement économique, de développement des collectivités territoriales, et de protection de l'environnement. Une politique de maîtrise foncière est lancée avec les Zones d'Investissement Agricole (ZIA).

Le dynamisme du secteur de la micro-finance est reconnu. Un projet de création de fonds de développement agricole (FDA) est étudié de près avec possibilité de nouvel outil financier du développement rural. Des projets d'aide aux petites entreprises rurales sont en gestation.

Les organisations paysannes sont nombreuses et existent presque partout dans l'île. Par ailleurs, une nouvelle formule de Centres de Service aux Agriculteurs (CSA) testée dans des sites pilotes, est en cours de déploiement dans tous les districts ruraux.

Un début d'organisation de filières se dessine pour le riz, le litchi, les fruits et légumes, le miel, etc., et un début de réflexions et d'actions est engagé sur les problématiques de qualité.

2 PROBLEMATIQUE, ENJEUX ET DEFIS DU SECTEUR AGRICOLE

2.1 PROBLEMATIQUE DU SECTEUR AGRICOLE

La problématique du secteur Agricole réside dans l'incapacité du secteur à mettre sur le marché des produits en quantité et de qualité, pour assurer la sécurité alimentaire de la population, approvisionner les industries en aval et pour exporter.

Les efforts de l'Etat reposent sur une augmentation substantielle de la production. Les marchés pour écouler le surplus de l'autoconsommation doivent être au centre des démarches. Or, certains facteurs sont réellement bloquants ou tout au moins limitants à cet égard. Tels sont :

- (i) La précarité des situations foncières empêchant d'investir, l'absence d'orientations claires pour la gestion des ZIA et l'insuffisance de mesures incitatives pour amener des agro entrepreneurs à s'installer ;
- (ii) Les difficultés d'obtention de crédits pour les producteurs : problèmes de garantie, coût des taux d'intérêt, viabilité des exploitations, et l'absence de financement stable des politiques élaborées ;
- (iii) La faiblesse des systèmes de diffusion des techniques innovantes permettant le doublement de la production et faire réussir la Révolution Verte durable, l'intégration insuffisante et la non valorisation des résultats de la recherche appliquée;
- (iv) L'offre de produits agricoles limitée, irrégulière, atomisée, hétérogène, pour intéresser des industriels, l'absence d'appui aux initiatives d'exportation de produits agricoles bruts ou transformés, l'absence de politique de qualité, le manque d'organisation de filières pour l'accès aux marchés surtout extérieurs, pour certains produits;
- (v) L'insuffisance de capacités techniques et de gestion d'exploitations des producteurs et les lacunes dans le système de conseils aux agriculteurs, le faible

développement des métiers ruraux et l'absence d'offres de formation dans certains domaines ;

- (vi) Les difficultés à appliquer la PN2D, l'efficacité insuffisante des services de contrôle de l'Etat dans certains cas, la faible capacité de pilotage animation par les agents de l'Administration ;
- (vii) Le manque de confiance entre secteur privé-secteur public et l'insuffisance de concertationet de partenariat.

2.2 ENJEUX ET DEFIS DU SECTEUR AGRICOLE

2.2.1 ENJEUX

Madagascar étant un pays à vocation agricole, la croissance économique escomptée doit provenir en majeure partie du secteur agricole pour que les effets puissent effectivement se ressentir auprès de la population rurale. Par ailleurs, le développement des secteurs secondaire et tertiaire dépend aussi grandement du développement de l'agriculture au sens large par l'approvisionnement en vivres des nouvelles implantations en industries minières, en hôtellerie et tourisme.

Etant aussi la plus grande île dans l'Océan Indien et la plus à proximité du continent africain, elle se doit de constituer un véritable grenier de produits agricoles et agro alimentaires pour tous les pays voisins qui importent encore d'Europe ou d'Asie leurs principales denrées alimentaires.

2.2.2 DEFIS

Comme indiqué dans le MAP (Engagement 4) et le document de Politique sectorielle agricole du MAEP, la clé principale est le développement d'un secteur agro-alimentaire et agro-industriel capable: (i) de créer des débouchés pour les productions de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et des richesses pour l'ensemble du pays; (ii) de financer l'amélioration du niveau de vie de l'ensemble des populations; (iii) de financer les politiques fondamentales de l'Etat: sécurité, infrastructures, santé, éducation, secours, aide aux populations sinistrées, soutien aux régions défavorisées.

Il s'agit de réaliser un **saut qualitatif et quantitatif** transformant notamment le secteur tertiaire de services trop longtemps resté peu performant. Cela exige d'avoir :

- (i) la faculté d'accéder à la terre et de l'exploiter en toute quiétude ;
- (ii) la possibilité d'obtenir des types de crédits appropriés pour les mises en valeur des terres ;
- (iii) la disponibilité de techniques modernes de production et de gestion pour accroître les performances des exploitants ;
- (iv) la capacité de diversifier les activités en milieu rural de manière à concilier les besoins des pôles de production et la protection des couches vulnérables de la population ;
- (v) l'aptitude à produire selon les demandes du marché et/ou selon de nouvelles demandes expressément suscitées auprès des consommateurs aux différents niveaux (local, régional, national ou extérieur) ; et
- (vi) la volonté ou détermination à délaisser les produits bruts au profit de la chaîne de valeurs qui profitera tant à l'exploitant qu'à la communauté et à la nation.

D'une part, il faut parvenir à transformer radicalement le **secteur productif** de sorte qu'il soit capable de fournir des produits agricoles adaptés aux besoins des marchés intérieur et extérieur. D'autre part, il faut développer simultanément un **secteur industriel** dynamique capable d'offrir des débouchés aux producteurs et de payer des impôts à l'Etat et aux CTD.

Cela suppose un ensemble d'actions et de mesures dont notamment :

- (i) un environnement incitatif à l'investissement, favorisant la confiance et la sécurité des investisseurs et des producteurs ;
- (ii) une politique d'encouragement à la création et au développement d'entreprises de toutes tailles, à l'amont et à l'aval de la production ;
- (iii) la détermination pour faire réussir la « Révolution Verte Durable »,
- (iv) des actions de soutien aux organisations professionnelles agricoles (OPA) et à l'interprofession et des espaces de dialogue entre ces organisations et l'Etat ;
- (v) une profonde réforme de l'Administration pour lui permettre d'assumer ses fonctions régaliennes ;
- (vi) un vaste effort de formation des ruraux pour créer des exploitations performantes, et pour permettre à une proportion des jeunes d'accéder à des emplois non agricoles mais aussi de formation en techniciens de différents niveaux et autres spécialistes nécessaires au développement du secteur ;
- (vii) l'accélération des schémas d'aménagement du territoire pour donner de l'espace aux migrations, à l'urbanisation, à la protection des espaces naturels,
- (viii) des politiques de réponse aux défis climatiques et aux chocs économiques, des mesures d'atténuation des conséquences des risques et la mise en place de systèmes d'assurance ou de garantie contre ces risques ;
- (ix) une insertion harmonieuse dans l'économie mondiale, par l'intermédiaire de l'intégration régionale (SADC, COMESA, COI).

Ces actions et mesures sont précisées en Partie II dans le Programme de mise en œuvre (PMO) qui décline le programme sectoriel en sous-programmes opérationnels cohérents et coordonnés, y compris avec une approche intersectorielle.

3 OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

3.1 VISION DU SECTEUR AGRICOLE

La vision est définie dans l'Engagement 4 du MAP : l'objectif de ce programme sectoriel agricole est la modernisation du secteur agricole au sens large (agriculture, pêche, élevage), en vue de la croissance et du passage d'une économie de subsistance à une économie de marché. De manière élargie et intersectorielle, l'objectif vise à promouvoir le développement rural et à lutter contre la pauvreté. Ainsi, le mandat confié au secteur agricole est d'opérer les transformations requises pour accroître les revenus des ménages ruraux et accélérer la croissance face au contexte de mondialisation. Des exploitations familiales viables et développables, des fermiers entrepreneurs audacieux, des coopératives de business florissantes, des produits agricoles labellisés et de renommée, un véritable grenier régional pour l'Afrique et l'Océan indien, un nouvel agencement villes-campagnes : telles sont les images à développer et concrétisant le saut qualitatif et quantitatif à réaliser.

3.2 OBJECTIFS GLOBAUX DU SECTEUR AGRICOLE ET JUSTIFICATION DU PROGRAMME SECTORIEL

Les objectifs globaux à atteindre sont les suivants :

- Assurer la sécurité alimentaire et le respect des normes qualitatives

La politique de sécurité alimentaire comprend à la fois :

- (i) un aspect offensif, qui consiste à augmenter autant que possible la production des cultures vivrières stratégiques telles que le riz, le manioc, le maïs et le sorgho, l'idéal étant même d'être exportateur net de riz dans un avenir proche ;
- (ii) un aspect défensif, qui consiste à acquérir une certaine capacité de résistance aux chocs (climatiques, économiques) par des moyens de réaction rapide post catastrophe (stocks de sécurité alimentaires et de semences), et des moyens d'atténuation de leurs conséquences (assurances, fonds d'indemnisation calamités agricoles).

L'aspect qualitatif de la production est également important, de par le droit à une alimentation saine et équilibrée, de bonne qualité nutritionnelle. Le respect des normes de qualité est en outre essentiel pour l'accès aux marchés extérieurs.

- Améliorer les revenus des producteurs

La population malgache étant en grande majorité rurale, le développement de la production de cultures largement répandues (riz, manioc) permet de distribuer des revenus monétaires ou non, à un grand nombre de producteurs. L'atteinte de cet objectif requiert une bonne information sur les marchés, un haut degré d'organisation de l'économie agricole (supposant une collaboration entre acteurs au sein des filières) et une ouverture sur l'export pour les productions excédentaires, soit une relative maîtrise des *prix* des produits.

Certains produits à plus forte valeur ajoutée permettront localement de créer des pôles de développement spécialisés. De nouvelles opportunités apparaissent également, comme les biocarburants.

- Procurer des emplois aux ruraux

De nombreuses exploitations agricoles n'ont pas une surface suffisante pour être économiquement viables, compte tenu de leur niveau technique, et ces producteurs, vivant principalement en autosubsistance, doivent trouver des revenus annexes (salaires, petit commerce). Les exploitations agricoles plus grandes, et les entreprises des secteurs amont et aval de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche créeront de tels emplois salariés. Des efforts doivent être déployés pour former les jeunes ruraux aux métiers ruraux et aux métiers non agricoles, afin de créer des petits artisanats de service pour assurer les travaux d'entretien et de maintenance requis.

- Approvisionner une agro industrie prospère

La transformation des produits permet de mieux répondre aux besoins des consommateurs, d'éviter des pertes, de créer des emplois et de la valeur ajoutée,

base d'enrichissement de la collectivité nationale, d'investissements futurs, et source d'impôts pour l'Etat et les CTD. Les atouts naturels de Madagascar commandent de s'engager résolument dans cette voie, en en faisant une ligne de force majeure de la politique agricole.

- Contribuer à l'amélioration de la balance commerciale

L'agro industrie permet au pays d'acquérir les devises lorsque ses produits sont exportables. Les possibilités existent, du fait d'une demande dans la Région. Cependant, cette voie est très exigeante, et suppose un effort d'organisation particulier dans le cadre des filières par produits. Une politique de qualité doit être conçue et appliquée et des services de contrôle efficaces instaurés. Ainsi, le passage d'une riziculture déficitaire à une riziculture excédentaire suppose une capacité d'exporter sur le marché régional, pour éviter des chutes de prix décourageantes pour les producteurs.

L'agro industrie permet aussi d'économiser sur les sorties de devises notamment lorsque les importations agricoles et agro alimentaires peuvent être avantageusement substituées par la production locale à travers des unités de transformation existantes ou à créer. Cette voie requiert aussi notamment un approvisionnement convenable.

- Léguer aux générations futures un capital fructueux eau-sol-biodiversité

Ce point est habituellement présenté comme une contrainte. Compte tenu de son extrême importance, il en est fait un objectif à part entière, à l'exemple du programme BV-PI, avec une approche intégrée et holistique bénéfique au développement des terroirs.

L'utilisation des crédits liés aux programmes de stockage du carbone (Protocole de Kyoto) pourra constituer aussi une opportunité dans ce domaine.

Le Programme sectoriel agricole, tel que décrit en Partie II (PMO) avec sa déclinaison en sous-programmes opérationnels cohérents et coordonnés, se justifie ainsi pour mettre en œuvre les actions et mesures nécessaires pour atteindre les objectifs globaux fixés.

| II PARTIE MISE EN ŒUVRE | |
|-------------------------|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

4 LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) DU SECTEUR

Le développement du secteur agricole et rural est fixé dans l'Engagement 4 du MAP qui comporte 6 défis spécifiques. Toutefois, le secteur se trouve aussi concerné par d'autres défis stipulés dans d'autres Engagements, tel que notamment le défi de renforcement institutionnel (gouvernance responsable), ce qui suppose entre autre d'avoir une approche axée sur l'intersectorialité.

4.1 ELEMENTS DE BASE DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

On peut ainsi les synthétiser à partir des défis de l'Engagement 4 :

Défi 1 : La sécurisation foncière

La <u>finalité</u> est une gestion foncière favorable à la production Agricole, à l'investissement privé national et étranger, à la valorisation avec préservation des ressources naturelles, à la mise à disposition d'outils de gestion territoriale et de fiscalité aux CTD, au renforcement de la cohésion sociale principalement au niveau local et communal.

Le <u>cadrage</u> est donné par la politique foncière actuellement mise en œuvre à travers le programme national foncier (PNF) et qui s'articule autour d'un cadre législatif rénové, d'un processus de décentralisation de la gestion foncière, de la modernisation des services fonciers et de la formation de nouvelles compétences.

L'<u>objectif</u> est d'octroyer des droits de propriété formalisés et garantis pour tous.

Les <u>stratégies</u> comportent quatre axes : (i) la restructuration, la modernisation et l'informatisation des conservations foncière et topographique ; (ii) l'amélioration et la décentralisation de la gestion foncière ; (iii) la rénovation de la réglementation foncière et domaniale ; (iv) un programme national de formation aux métiers du foncier.

Les <u>résultats</u> attendus sont nombreux. Tous les services fonciers sont modernisés et restructurés. Les guichets fonciers sont opérationnels au niveau des communes d'implantation. Le cadre légal et règlementaire est rénové. Les compétences en gestion foncière et domaniale sont renforcées. Les opérations de sécurisation foncière sont intensifiées (immatriculations individuelles et collectives, certificats fonciers, ZIA).

Défi 2 : L'accès au financement rural

La <u>finalité</u> est faire évoluer le secteur agricole d'une manière rapide et durable, et permettre un développement global de par sa prépondérance dans l'économie nationale.

Le <u>cadrage</u> est donné par la Stratégie Nationale de Micro-finance en vigueur ainsi que les politiques de crédit au niveau des différents établissements bancaires

L'<u>objectif</u> est de disposer d'institutions de financement en milieu rural développées et des systèmes de crédits facilités.

Les <u>stratégies</u> concernent l'adaptation des systèmes de crédit aux besoins effectifs, l'extension des réseaux de micro finance et bancaires opérationnels dans tous les districts, la facilitation de l'accès aux crédits ruraux et l'opérationnalisation du Fonds de développement agricole.

Le <u>résultat</u> attendu est que les institutions de financement en milieu rural sont développées et un système de crédit facilité.

<u>Défi 3 : La Révolution Verte Durable</u>

La <u>finalité</u> est d'obtenir une forte augmentation des rendements et de la production en un laps de temps relativement court.

Le <u>cadrage</u> est défini par la mise en œuvre de techniques modernes de production issues des travaux de recherche appliquée. Pour être durable, la Révolution verte doit rester respectueuse de l'environnement. Elle repose sur cinq piliers dont la maîtrise d'eau, les engrais, les semences améliorées, les techniques culturales, les matériels et équipements agricoles.

L'<u>objectif</u> est d'améliorer la productivité et parvenir à doubler la production alimentaire d'ici 2009 puis la tripler en 2012, de manière à assurer la sécurité alimentaire en denrées de base et pouvoir exporter un surplus.

Les <u>stratégies</u> consistent à appliquer les résultats de recherches sur la conduite des exploitations pour les principales productions végétales et notamment le riz, à structurer les acteurs par filière et à renforcer le partenariat public privé aux divers échelons.

Le <u>résultat</u> attendu est une productivité agricole améliorée, notamment une production alimentaire doublée en 2009 et triplée en 2012, et par voie de conséquence une sécurité alimentaire assurée

Défi 4 : Des activités orientées vers le marché

La <u>finalité</u> est de professionnaliser les producteurs qui doivent pouvoir s'enrichir de par leurs activités d'exploitation.

Le <u>cadrage</u> est indiqué par le Master Plan.

L'<u>objectif</u> est d'améliorer la compétitivité des produits végétaux, animaux et produits de pêche par rapport aux autres produits alimentaires au profit des acteurs du sous secteur

Les <u>stratégies</u> sont nombreuses : par approche filières combinée à une approche régionale, la production contractuelle, le ciblage des marchés locaux/nationaux et/ou extérieurs (maintien des accès aux marchés traditionnels ; considération des marchés de proximité et des marchés de niche ; conquête de nouveaux marchés (pour les clientèles et pour les produits).

Les <u>résultats</u> attendus sont des initiatives améliorées pour le développement de la commercialisation des produits grâce à un dispositif institutionnel, organisationnel et logistique renforcé.

<u>Défi 5 : La diversification d'activités</u>

La <u>finalité</u> est de contribuer à la réduction de la pauvreté par génération de revenus et création d'emplois.

Le <u>cadrage</u> est indiqué par les différentes stratégies sous-sectorielles.

L'<u>objectif</u> est l'accroissement des productions pour satisfaire les besoins de la population locale, de l'agro-industrie et du marché d'exportation, l'amélioration des revenus monétaires et des conditions de vies des ménages concernés, la protection de l'environnement et la conservation des ressources renouvelables par adoption de bonnes pratiques d'exploitation.

Les <u>stratégies</u> concernent le développement des différents segments de filières et le développement de productions variées.

Les <u>résultats</u> attendus sont des filières régionales développées et des acteurs structurés.

Défi 6 : L'accroissement de la valeur ajoutée et l'agri-business

La finalité est d'augmenter la rentrée de devises.

Le <u>cadrage</u> est indiqué par le Master Plan.

L'objectif est le prolongement des chaînes de valeurs.

Les <u>stratégies</u> reposent sur un renforcement du Partenariat Public et Privé (3P), la prise en compte des spécificités régionales avec l'approche « un village – un produit agricole», le ciblage des technologies, l'implantation de zones d'investissement agricole (ZIA), agro-technopole et centres d'agri-business, la valorisation des NTIC.

Le <u>résultat</u> attendu est un agrobusiness favorisé par un environnement logistique, réglementaire, et organisationnel amélioré.

4.2 Descriptif des sous-programmes du PMO (Engagement 4 du MAEP)

Il s'agit ici d'esquisser la formulation d'un cadre de programme sectoriel à présenter et discuter avec les partenaires techniques et financiers (PTF), en se référant aux orientations du MAP (en termes d'objectifs, priorités et défis) et en déclinant des propositions d'actions opérationnelles du PSA à partir de ce qui est prévu au titre de l'Engagement 4 « Développement rural ». Le concept de programme sectoriel dans le secteur rural correspond en fait à la somme des actions, activités multiples et projets, programmes régionaux et programmes nationaux conduits de façon cohérente dans ce secteur. Il n'est pas possible à ce niveau de fusionner des actions aussi diverses dans un seul et unique financement (basket funding).

4.2.1 CADRE OPERATIONNEL

Objectif et priorités

L'objectif de ce programme sectoriel agricole est la modernisation du secteur au sens large (agriculture, pêche, élevage), en vue de la croissance et du passage

d'une économie de subsistance à une économie de marché. De manière élargie et intersectorielle, l'objectif vise à **promouvoir le développement rural et à lutter contre la pauvreté**, en opérant les transformations requises pour accroître les revenus des ménages ruraux et accélérer la croissance face au contexte de mondialisation.

En termes de clarification et hiérarchisation des priorités, il est esssentiel de rappeller quels sont les principaux *moteurs de la croissance agricole et des revenus ruraux*: (i) la capacité de répondre à l'accroissement de la demande alimentaire interne induite par les centres urbains à forte croissance démographique; (ii) la capacité à se positionner sur certains marchés externes dans la sous-région ou au plan international ou encore sur certains marchés internes particuliers tels la demande induite par le développement minier; (iii) la capacité de développer un réseau de services performant par exemple pour le machinisme agricole dans les gros bourgs et petits centres urbains; (iv) la capacité à développer un tissus de PME et d'agro-industries impliqué dans le négoce et la transformation de produits agricoles.

Le MAP définit les objectifs et stratégies de base auxquels il faut se référer pour le secteur

Les grands objectifs fixés pour l'évolution sur la période 2005-2012 sont : un taux de pauvreté réduit de 85% à 50% ; une croissance économique passant de + 4,6% à + 8-10% ; un PIB/tête passant de 309 \$ à 476 \$ EU ; un % de ménages en possession de titres ou certificats fonciers passant de 10% à 75%. Les priorités immédiates en termes d'initiatives de réforme transformationnelle portent sur : l'augmentation significative de l'investissement pour favoriser la croissance (Réforme 2); le lancement d'une révolution verte (Réforme3). L'Engagement 4 « Développement rural » du MAP comporte, comme indiqué, 6 défis auxquels il convient de rajouter le défi de renforcement institutionnel (en lien avec l'Engagement 1 de Gouvernance responsable).

Déclinaison des 6 défis en sous-programmes opérationnels (SP)

Il est proposé de décliner le programme sectoriel visant à répondre aux défis du MAP en sous-programmes (SP) opérationnels (voir matrice de cadrage ci-après) regroupant de manière cohérente et thématique l'ensemble des actions et projets prioritaires à mettre en œuvre. Ces SP sont fortement connectés entre eux et peuvent porter sur plusieurs défis. Ils doivent prendre en compte les interventions existantes ou prévues des PTF et les aspects de désengagement de l'Etat (processus de restructuration et de déconcentration des services du MAEP), d'intersectorialité et de décentralisation (lien avec les collectivités territoriales CTD). A cet égard, il y a lieu de distinguer les SP strictements sectoriels et sous-sectoriels (agriculture dont riz; élevage; pêche, cultures industrielles (sucre; coton) des SP intersectoriels (sécurisation foncière; crédit; pistes et routes rurales; intégration régionale; formation agricole et rurale; décentralisation), avec la nécessité d'une hiérarchisation des priorités en termes d'actions et de moyens.

| Défis MAP | Sous programmes (SP) | Actions prioritaires | Partenaires |
|---------------|----------------------------|---|----------------|
| | * SP intersectoriel | | & Projets |
| | | Elaboration de Plans Locaux d'occupation Foncière (PLOF), décentralisation de la gestion foncière ; | PNF |
| 1. | | Modernisation et informatisation des conservations foncière et topographique ; | MPRDAT |
| SECURISER | SP1. Sécurisation | Vulgarisation de nouveaux textes réglementaires | MFB |
| LA PROPRIETE | Foncière* | Mise en œuvre programme national de formation aux métiers du foncier | |
| FONCIERE | | Planification d'aménagement de Zones d'Investissements Agricoles (ZIA) | |
| | | Elaboration des statuts et de l'organisation juridique du FDA | FDA |
| | SP2. Mise en œuvre du | Mise en œuvre opérationnelle de six pré-FRDA | FDL |
| 2. | FDA | Mise en œuvre opérationnelle du FDA | MFB |
| AMELIORER | | • Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de microfinances pour des offres adaptées et diversifiées de | IMF |
| L'ACCES | SP3. Promotion du crédit | proximité en crédit agricole | Banques |
| AU | agricole* | Appui à la densification du réseau d'institutions de micro-finances | commerciales |
| FINANCEMENT | SP4. Gestion de risque en | • Promotion de la micro assurance et des outils de gestion de risque (caution solidaire, fonds de garantie, | MAEP/MFB |
| RURAL | milieu rural | warrantage) | Secteur privé |
| | | • Sécurisation des activités économiques en milieu rural, gestion des risques de catastrophes naturelles (cyclones, | |
| | | inondation, criquets) et gestion post-catastrophe | |
| | SP5. Bassins versants, | Mise en œuvre du Programme National des Bassins Versants/Périmètres Irrigués et appui à la production rizicole | PNBVPI et |
| | périmètres irrigués | Développement des stratégies agroforestières combinant diversification des revenus et GRN (RD) | autres projets |
| 3. | | • Promotion de techniques agroécologiques durables sur les zones de plateau (reforestation bassins versants, | PCP-Riz |
| LANCER | | entretien périmètres, aménagement du territoire, retenues collinaires, aménagement de terrasses de culture) | FERHA ONE |
| UNE | SP6. Intrants, équipement, | Relance des filières semences, engrais, matériel agricole (RD, fonds de soutien, fonds de garantie, crédit) | |
| REVOLUTION | mécanisation | Restructuration et renforcement du Service officiel de contrôle des semences | MAEP/MFB |
| VERTE | | Mise en place d'un mécanisme de financement pour le développement des engrais | CFAMA |
| DURABLE | | • Développement de matériels et équipements agricoles (crédit, formation, CUMA) et promotion d'artisanat | |
| | | spécialisé dans la production de matériel agricole et à la diffusion de technologies appropriées | |
| | SP7. RD, services | Elaboration d'une note-cadre de politique nationale de services agricoles | DGAEP |
| | agricoles et structuration | Appui à la mise en place opérationnelle des Centres de services agricoles (CSA) | SACSA |
| | des OP | • Structuration et renforcement des capacités des OP (unions, fédérations, coopératives de commercialisation, | AROPA et |
| | | Tranoben' ny Tantsaha) et amélioration des articulations avec les prestataires (ONG, projets) | autres projets |
| | | Développement en partenariat de programmes de recherche (hydrologique, variétale, fertilisation) | FOFIFA |
| | SP8. Sécurisation des | Développement des cultures vivrières et pluviales (agriculture familiale sur tanety) | PANSA |
| | pôles de production et | Appui à la création d'emplois para agricoles et non agricoles (diversification des revenus) | OP |
| | sécurité alimentaire | Promotion des filières artisanales en milieu rural (soie, tissage) génératrices d'emplois | |
| 4. | | • Développement de chantiers publics d'entretien, de protection et d'aménagement d'infrastructures en milieu rural, | |
| DIVERSIFIER | | générateur d'emplois pour les plus vulnérables (cash for work, filets sociaux) | |
| LES ACTIVITES | SP9. Développement | Amélioration de la couverture sanitaire, et renforcement des structures vétérinaires | MAEP |
| AGRICOLES | élevage | • Production de viande (zébu, ovins, caprins): amélioration des races, développement des exploitations pour | Professionnels |
| | | l'exportation (agrément sanitaire) ; développement d'un secteur professionnel d'abattage et de commercialisation, | |
| | | mise en œuvre d'un système de traçabilité. | FIEANANIOS |
| | | • Production laitière : amélioration du cheptel, action de développement de la consommation ; développement | FIFAMANOR |
| | | secteur professionnel capable de fournir le marché intérieur. | |
| | | Elevage cycle court et ovins/caprins : action d'organisation | |

PSA/E4 Page 20 sur 71 17/03/08

| Défis MAP | Sous programmes (SP) | Actions prioritaires | Partenaires |
|---|--|---|---|
| * SP intersectoriel | | | & Projets |
| | | • Production de miel : organisation de la filière, mise en place d'un plan de surveillance, appuis à la production | |
| | SP10. Développement pêche | Filière crevettière : appui au développement de l'aquaculture en liaison avec les producteurs privés Pêche en mer : professionnalisation de la pêche traditionnelle (dont renforcement des équipements) des filières aval (chaine de froid, transport approprié,) ainsi que la gestion rationnelle des ressources Aquaculture continentale : organisation de la filière et développement d'une politique de qualité | ASH et AMPA Professionnels |
| | SP11. Développement horticulture et autres filières à valeur ajoutée | Horticulture: structuration et formation des producteurs (notamment femmes); intensification et extension des superficies (notamment en périurbain); développement commercial (qualité et transformation). Autres filières à valeur ajoutée: valorisation des ressources forestières non ligneuses (huiles essentielles, plantes médicinales et ornementale); diversification des filières d'exportation de fruits tropicaux et de café dans une logique de labellisation bio ou de produits transformés (liens avec le SP14) | CTHT LECOFRUIT Professionnels PPRR et autres projets |
| 5. PROMOUVOIR LES ACTIVITES ORIENTEES VERS LE MARCHE | SP12. Infrastructures d'accès aux marchés et intégration régionale* | Investissement complémentaire en réhabilitation et développement d'un réseau de pistes rurales et routes secondaires pour l'écoulement de produits agricoles Modernisation de plateformes de marchés régionaux et des facilités de stockage de produits périssables Opérationnalisation de systèmes d'information sur les marchés (volumes, prix) Promotion des filières et partenariats dans le marché régional (Maurice, Afrique du Sud) Mise en conformité avec la réglementation régionale (accords) et actualisation du code des investissements | FER, CTD projets, bailleurs OP et groupts SIM SADC/COI COMESA MFB / MAEP |
| 6. ACCROITRE LA VALEUR | SP13. Renforcement des filières industrielles | Mais: développement de l'offre, notamment pour la filière élevage et l'exportation. Oléagineux: développement d'un secteur artisanal et agroindustriel Sucre: appui au développement de la capacité exportatrice Coton: appui au développement de la capacité exportatrice; développement d'un secteur filature-tissage visant à une intégration de la filière coton textile. Biocarburants: appui à la production de matières premières | SIRAMA SUCOMA HASYMA DAGRIS COTONA SOMACOU |
| AJOUTEE AGRICOLE ET PROMOUVOIR L'AGRO BUSINESS | SP14. Promotion de la transformation et des agroindustries | Définition et mise en œuvre d'une stratégie de promotion du secteur agro-industriel (sécurisation de l'investissement) Renforcement des organisations paysannes dans la gestion post-récolte et la vente par contrat (formation, crédit sur stock, radio rurale); Installation d'agro-entrepreneurs en aval des filières (formation, crédit, étude de marché, taux bonifié) Transfert de technologies agro-alimentaires par le biais les agri-business centres et appui à la formation de techniciens et des jeunes entrepreneurs Mise en place de plateformes d'exportation de produits frais (partenariat public privé) | MEPSPC Professionnels MFB CCIA/CCIAA PROSPERER et autres projets BAMEX |
| | SP15. Renforcement institutionnel MAEP | Renforcement institutionnel : redéfinition des fonctions et attributions du MAEP, déconcentration des services Renforcement de la capacité de mise en œuvre, pilotage et suivi de la politique sectorielle et de l'outil statistique | MAEP/SNISE PASAM COMIPADR |
| | SP16. Formation agricole et rurale* | Définition du périmètre du système de formation agricole et rurale et stratégie nationale de formation(SNFAR) Création d'une Autorité paritaire (fonds, services, régionalisation) et d'un Centre de ressources pédagogiques Mise en place d'une Direction de l'enseignement agricole et rural au MAEP Formation et renforcement des capacités des techniciens, prestataires et entrepreneurs du secteur agricole | MAEP MENRS Réseau FAR |
| | SP17. Décentralisation* | Mise en place opérationnelle du FDL et des CAC et financement des équipements socio-collectifs et communautaires Mise en œuvre de la politique de gestion des ZIA (régions) et attribution des terres Réforme de la fiscalité foncière | MPRDAT FDL ACORDS et autres projets |

PSA/E4 Page 21 sur 71 17/03/08

4.2.2 SOUS-PROGRAMMES OPERATIONNELS (SP)

Sur la base des projets et activités prioritaires de l'Engagement 4 du MAP et du document de Politique sectorielle agricole du MAEP (janvier 2008), il est proposé de décliner par défi, comme suit, le programme sectoriel en 17 SP dont 5 intersectoriels (sécurisation foncière ; crédit ; infastructures d'accès aux marchés ; intégration régionale ; formation agricole et rurale ; décentralisation). Ce travail préliminaire de programmation devra être discuté avec les autorités nationales et les PTF et poursuivi dans le cadre d'un processus élargi à l'ensemble des secteurs de développement concernés, notamment sur le plan du chiffrage des moyens budgétaires nécessaires. Ce processus de programmation nécessite d'être conforté par des analyses complémentaires qui requièrent du temps et d'être suivi et coordonné par un groupe ad hoc regroupant autour du MAEP les principaux partenaires concernés.

Défi 1 : Sécuriser la propriété foncière

La stratégie du MAP vise à mettre en place un cadre juridique foncier opérationnel répondant aux besoins des paysans et des grands investisseurs et permettant à la fois un développement durable de la production et la sécurisation de l'investissement. Le SP1 proposé répond à cet objectif.

1. Sécurisation Foncière*

Les actions prioritaires (et intersectorielles) à mettre en œuvre dans ce domaine sont : (i) l'inventaire, la restauration et la numérisation des documents fonciers ; (ii) la décentralisation de la gestion des propriétés foncières et l'amélioration des archivages fonciers (informatisation) ; (iii) la mise en place des guichets fonciers communaux et/ou intercommunaux, avec le titrage systématisé des biens fonciers et immobiliers (actuellement 45 communes disposent d'un guichet foncier) ; (iv) la valorisation des certificats fonciers pour permettre leur affectation en garantie ; (v) l'élaboration de plans d'occupation des sols (POS) ; (vi) l'actualisation des textes et la rélisation de campagnes de sensibilisation et vulgarisation ; (vii) la promotion de la profession de géomètres libres assermentés. L'indicateur MAP retenu est celui d'un % des exploitants ayant des titres ou certificats fonciers passant de 10% (en 2005) à 75% (en 2012). Dans le cadre du PNF lancé depuis 2005 pour faciliter les transactions foncières, divers partenaires et projets interviennent en liaison avec le MAEP et le MPRDAT (notamment MCA, AD2M et autres projets, BV-Lac).

Défi 2 : Améliorer l'accès au financement rural

Le système bancaire est peu présent en zones rurales et, pour y pallier, les institutions de microfinance ont établi des bureaux et réseaux en milieu rural. Mais il ressort de la situation actuelle que l'accès au crédit rural reste limité malgré une augmentation récente du taux de pénétration et la stratégie du MAP est donc de contribuer à améliorer cet accès afin de permettre d'atteindre l'objectif de croissance fixé pour le secteur. Trois sous-programmes opérationnels sont ainsi proposés pour répondre à cette préoccupation.

SP 2. Mise en œuvre du FDA

Le Fonds de développement agricole (FDA) est l'instrument prévu pour financer le conseil aux producteurs et par la suite d'autres politiques. Il est envisagé sous la forme d'un EPA avec une organisation à la fois nationale et régionale (FRDA). Le problème de l'opportunité de création de ce FDA tel qu'actuellement envisagé doit être discuté et validé sachant que l'intérêt d'un tel fonds est à mettre en perspective avec les activités d'autres fonds et de la microfinance conduites par les IMF spécialisées. Les actions prioritaires à mettre en œuvre sont : (i) l'élaboration des statuts et de l'organisation juridique du FDA (avec précision des modalités de fonctionnement, affectation des fonds, activités éligibles et lien avec les autres fonds (FDL); (ii) la mise en œuvre opérationnelle de six pré-FRDA en 2008-2009 (UE/PASAM); (iii) l'extension ultérieure de l'établissement des FRDA au niveau national. Parmi les principaux partenaires et projets directement concernés, il faut citer le MFB, le MPRDAT, le FDL et le FERHA.

SP 3. Promotion du crédit agricole*

En liaison avec le précédent SP, les actions prioritaires (à caractère intersectoriel) proposées dans ce domaine seront : (i) l'actualisation et la mise en œuvre de la politique de promotion du crédit agricole et de micro-finance ; (ii) la facilitation des procédures d'agrément auprès de la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF) ; (iii) l'appui à l'extension des réseaux de micro-finance et bancaires (7 réseaux d'IMF sont actuellement fonctionnels), avec extension dans de nouvelles zones en vérifiant que les ménages pauvres et à bas revenu ont la possibilité d'accéder à des crédits à des conditions avantageuses leur permettant d'entreprendre des activités génératrices de revenu ; (iv) l'appui au refinancement des institutions de micro-finance. L'indicateur MAP fixé est celui d'un taux de pénétration des institutions de financement passant de 6% (en 2005) à 13% (en 2012). Les principaux partenaires et projets concernés sont le MFB, les IMF et les banques commerciales.

SP 4. Gestion de risque en milieu rural

En complément des deux précédents SP, il ya lieu de prévoir et de mettre en œuvre en concertation avec le MFB, les PTF, les opérateurs des secteurs financier et de l'assurance des actions prioritaires en matière de gestion de risque et de sécurisation du crédit en milieu rural, notamment : (i) la promotion de la micro-assurance et d'outils de gestion de risque (caution solidaire, fonds de garantie, warrantage) ; (ii) la sécurisation des activités économiques en milieu rural ; et (iii) la gestion des risques de catastrophes naturelles (cyclones, inondation, criquets) et gestion post-catastrophe.

<u>Défi 3 : Lancer une révolution verte durable et Défi 5 : Diversifier les activités</u> agricoles

Avec ces défis, les stratégies du MAP consistent simultanément à : (i) améliorer la productivité par l'intensification ; (ii) étendre les surfaces cultivées ; (iii) assurer la fourniture et l'assistance en semences et engrais ; (iv) encourager la diversification des cultures et activités pour des revenus additionnels en vue de réduire la vulnérabilité causée par les fluctuations des prix mondiaux et des mauvaises conditions climatiques ; (v) stimuler l'organisation des producteurs par filière et

développer des spécialisations-filières régionales. Pour mémoire, les 5 piliers de la révolution verte sont les suivnts : (i) techniques culturales améliorées (SRI dans zones inondables ; semis direct sur couvert végétal pour les zones de tanety) ; (ii) semences améliorées ; (ii) engrais ; (iv) matériels et équipements agricoles ; (v) maîtrise de l'eau. Les indicateurs MAP sont ainsi fixés : production de riz passant de 3,4 millions de tonnes (en 2005) à 7 millions (en 2012) ; rendement moyen à l'hectare augmentant de 2 t/ha (en 2005) à 5 t/ha (en 2012) ; revenu moyen des ménages ruraux évoluant de 123 \$EU (en2005) à 370 \$EU (en 2012)

Pour répondre de façon opérationnelle à ces deux défis, il est proposé 7 sousprogrammes :

SP 5. Bassins versants-périmètres irrigués

Les actions prioritaires proposées dans ce sous-programme sont : (i) la mise en œuvre du Programme National des Bassins Versants/Périmètres Irrigués (PNBVPI) et l'appui à la production rizicole par l'aménagement, la réhabilitation et l'entretien de réseaux hydro-agricoles (actuellement 1,4 million d'ha de riziculture dont 0,3 de périmètres irrigués et 0,9 de rizières inondées) ; (ii) le développement des stratégies agroforestières combinant diversification des revenus et GRN (RD) ; (iii) l'intégration de la dimension environnementale et de la stabilisation des tavy dans les programmes de développement ; (iv) la promotion de techniques agro-écologiques durables sur les zones de plateau (reforestation bassins versants, entretien périmètres, aménagement du territoire, retenues collinaires, aménagement de terrasses de culture) ; (v) le pilotage de la filière pour réduire le risque de prix supporté par les producteurs. Les principaux partenaires et projets concernés par ce sous-programme sont notamment le PNBVPI et autres projets, la PCP-Riz, le FERHA, l'ONE.

Le Programme national BV-PI couvre tous les grands et moyens périmètres du pays, en intégrant les bassins associés. Les principales actions prioritaires portent sur : (i) l'organisation et la responsabilisation des usagers des périmètres pour s'engager à la gestion et au entretien des infrastructures et à l'aménagement des bassins versants associés, le paiement et l'utilisation correcte des redevances et l'opérationnalisation du Fonds d'entretien des réseaux hydro agricoles (FERHA); (ii) l'investissement dans l'irrigation, aussi bien pour la réhabilitation des réseaux existants que pour des nouveaux ouvrages; (iii) un élargissement systématique des travaux pour mieux y intégrer les bassins et pour réduire les quantités de sédiments qui entrent dans les périmètres; (iv) l'aménagement et le développement des bassins versants, selon une approche participative (multisectorielle) et décentralisée de gestion de terroir, y inclus la gestion participative des zones de pâturages et\ou forestières et\ou de haute valeur de patrimoine (biodiversité); (v) la promotion de techniques agro-écologiques qui à la fois augmentent la productivité et la résistance aux chocs climatiques et qui réduisent les taux d'érosion. Pour accélérer cette promotion, cette activité doit être liée au SP d'intrants et mécanisation (SP 6). Le SP 5 (Bassins versants-Périmètres irrigués) pourrait éventuellement couvrir également les petits et moyens périmètres, en priorisant les grappes.

SP 6. Intrants, équipement, mécanisation

L'évolution de la consommation des engrais depuis 10 ans à Madagascar et du stock de matériel agricole (tracteurs motoculteurs, matériel de culture attelée) traduit, comme dans d'autres pays africains, une relative décapitalisation en ce qui concerne l'équipement des exploitations. Un effort important est nécessaire pour redresser la tendance et contribuer à la croissance du secteur. A cet effet, les actions prioritaires proposées sont : (i) la relance des filières semences, engrais, matériel agricole (RD, fonds de soutien, fonds de garantie, crédit), afin d'assurer la disponibilité en engrais, semences et matériels pour augmenter substantiellement la productivité garantissant l'autosuffisance alimentaire et des surplus commercialisables ; (ii) la création d'un

Service officiel de contrôle des semences améliorées et décentralisation des services de certification ; (iii) la mise en place d'un mécanisme de financement pour le développement des engrais ; (iv) le développement de matériels et équipements agricoles (crédit, formation, promotion des CUMA), avec l'appui à l'émergence d'un artisanat spécialisé dans la production de matériel agricole et à la diffusion de technologies appropriées (soutien à l'installation). Parmi les principaux partenaires et projets concernés en liaison avec le MAEP et le MFB, on peut citer le GSDM, le CFAMA et le secteur professionnel privé.

Ce SP 6, très important pour déclencher la Révolution verte proposée, est largement tributaire de l'intention du Gouvernement en termes de disponibilité des fonds, de système de bonification éventuel et de modalités d'opérationnalisation : (i) pour l'engrais, il est proposé de revoir les options d'un système de bonification à travers des « coupons » destinés aux petits producteurs. Un tel système pourrait leur permettre de se procurer un maximum de 100 kg (deux sacs) d'engrais avec un important rabais, à travers le réseaux commercial, tout en renforçant le système de marché et la structure de la filière engrais. La préparation et la mise en marche d'un tel programme prendrait au moins 2 ans et nécessiterait la création ou le renforcement des institutions concernées. Par contre, dès qu'il serait opérationnel, la couverture pourrait être quasi-générale et les résultats spectaculaires en production additionnelle (surtout riz); (ii) parallèlement il est proposé de revoir les options d'un système de bonification à travers des « coupons » destinés aux mêmes petits cultivateurs pour acheter des quantités limitées de semences améliorées de leur choix, avec un rabais important, toujours à travers le circuit commercial. Le Gouvernement devrait appuyer la production en quantité de semences améliorées, au travers de contrats avec des gros et moyens opérateurs; (iii) l'approvisionnement en équipement et pour promouvoir la mécanisation agricole, il faut plutôt une approche incluant : (a) un meilleur accès aux équipements, en termes de connaissance des différents acteurs (producteurs, artisans et dépositaires) et de disponibilité d'options techniques pertinentes ; (b) une révision des règlements et du système de taxation des équipements agricoles ; (c) un meilleur accès aux systèmes de crédit et de financement pour le machinisme agricole ; et (d) le renforcement du secteur privé de machinisme agricole.

SP 7. Recherche-développement (RD), services agricoles et structuration des OP

Ce sous-programme regroupe diverses activités dont la mise en œuvre doit être concordante et simultanée pour permettre la professionnalisation et l'organisation des producteurs et de leur groupements et OP. Les principales actions prioritaires à mettre en œuvre à cet effet sont les suivantes : (i) l'élaboration d'une note-cadre de politique nationale de services agricoles (actuellement en cours) : (ii) l'appui à la mise en place opérationnelle des Centres de services agricoles (CSA), doté du statut d'ONG et outil essentiel de la politique du MAEP suite au désengagement de l'Etat des fonctions de conseil agricole (il s'agit ainsi de développer la capacité des prestataires locaux (privés, OP, ONG) à répondre aux besoins d'appui-conseil des producteurs); (iii) la structuration et le renforcement des capacités des OP (unions, fédérations, coopératives, Tranoben'ny Tsaha TT), avec articulation responsabilités et clarification institutionnelle des rôles respectifs et amélioration des articulations avec les prestataires (ONG, projets) ; (iv) développement en partenariat de programmes de recherche (hydrologique, variétale, fertilisation et mobilisation des éléments minéraux), notamment avec FOFIFA; (v) la formation et la diffusion de technologies améliorées. Les principaux partenaires et projets concernés sont : la DGAEP, SACSA et DAOP, AROPA et autres projets, FOFIFA, etc. La politique de mise à disposition de services agricoles sur l'ensemble du territoire national, au travers notamment des CSA et FRDA, est un important sujet qui doit faire l'objet d'une approche pragmatique sur le terrain qui doit tenir compte en particulier de la diversité du milieu rural et des spécificités régionales.

SP 8. Sécurisation des pôles de production et sécurité alimentaire

Ce sous-programme s'adresse principalement à l'agriculture familiale et aux ménages ruraux pauvres et vulnérables. Les actions prioritaires proposées portent essentiellement sur : (i) l'appui au développement des cultures vivrières et pluviales (agriculture sur tanety) ; (ii) l'appui à la création d'emplois para-agricoles et non agricoles (diversification des revenus) ; (iii) la promotion de filières artisanales en milieu rural (soie, tissage) génératrices d'emplois ; (iv) le développement de chantiers publics d'entretien, de protection et d'aménagement d'infrastructures en milieu rural, créateur d'emplois pour les plus vulnérables (cash for work, filets sociaux). Pour les zones particulièrement pauvres, une approche de type « développement communautaire » ou « fonds de développement rural » est à envisager. Les groupements et OP sont à mobiliser dans le cadre des activités prévues dans le PANSA et autres projets de sécurité alimentaire (notamment de l'Union Européenne).

SP 9. Développement de l'élevage

Les activités prioritaires pour ce sous-secteur (à mener en partenariat avec les partenaires techniques et professionnels tels que TIKO et FIFAMANOR) sont proposées comme suit :

- -Production viande de zébu : il existe un potentiel de développement (7,4 millions de têtes) pouvant être développé dans le cadre de grandes exploitations extensives susceptibles de produire pour l'exportation. Mais à cet effet les actions doivent porter sur : (i) l'amélioration de la couverture sanitaire ; (ii) la formation du personnel vétérinaire et le contrôle sanitaire ; (iii) le rétablissement de la sécurité pour la réduction du vol de zébus (identification des animaux ; (iv) le développement de grandes exploitations pour la production et l'exportation (agrément sanitaire) ; (v) l'appui au développement d'un secteur professionnel d'abattage et de commercialisation.
- -Production laitière: (i) appui à la professionnalisation des producteurs; (ii) installation d'éleveurs professionnels spécialisés disposant d'une superficie suffisante; (iii) action de développement de la consommation; (iv) développement d'un secteur professionnel capable de fournir le marché intérieur; (v) des actions de formation de techniciens, de progrès génétique, de contrôle sanitaire et de qualité (dairy board).
- -Elevage cycle court et ovins/caprins : il existe un potentiel de développement pour le marché intérieur. Le secteur avicole est soumis à des risques sanitaires élevés et nécessite des actions d'appui en termes d'organisation sanitaire performante et de contrôle. Pour l'élevage ovins/caprins, l'installation de petites industries spécialisées est à promouvoir.

SP 10. Développement de la pêche

Les activités prioritaires pour ce sous-secteur (à mener en partenariat avec les partenaires techniques et professionnels) sont proposées comme suit :

-Filière crevettière: cette filière dispose d'atouts importants (produit de qualité et filière bien organisée), mais la concurrence est vive et il est donc nécessaire d'appuyer le développement de l'aquaculture en liaison avec les producteurs privés. La filière est adaptée sur le plan technologique mais reste soumise à des contraintes

économiques et écologiques qui limitent sa croissance. La pêche crevettière a connu un problème classique de pêche excessive et de réduction des stocks. Les difficultés rencontrées ont conduit au début des années 2000 à une gestion par l'interprofession et les perspectives demeurent relativement satisfaisantes.

-Pêche en mer: l'organisation de l'ensemble du sous-secteur est à améliorer et structurer, avec la mise en place (i) de l'Autorité sanitaire halieutique (ASH); (ii) de l'Association malgache de pêche et aquaculture (AMPA); et (iii) la définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'exploitation durable avec mise en place de services aux bateaux.

-Aquaculture continentale : les actions doivent ici porter sur (i) l'organisation de la filière et la formation des exploitants ; (ii) le développement d'une politique de qualité ; (iii) la recherche d'opérateurs investisseurs (intégrant la chaîne production-commercialisation-transformation).

SP 11. Développement horticulture et autres filières à valeur ajoutée

Les activités prioritaires pour ce sous-secteur (à mener en partenariat avec les partenaires techniques et professionnels : CTHA, CTHT, LECOFRUIT, PPRR et autres projets) sont proposées comme suit :

-Horticulture: la filière constitue un potentiel important pour la transformation et l'exportation de produis malgaches. Les actions à metre en œuvre portent essentiellement sur: (i) la professionnalisation des acteurs et l'adaptation aux exigences de l'exportation; (ii) la structuration et la formation des producteurs (notamment femmes); (iii) l'intensification et l'extension des superficies (notamment en périurbain); (iv) le partenariat avec les industriels et le développement commercial (qualité et transformation).

-Autres filières à valeur ajoutée: elles sont diverses et constituent des niches prometteuses. Les actions concernent par exemple: (i) la valorisation des ressources forestières non ligneuses (huiles essentielles, plantes médicinales et ornementale); (ii) la diversification des filières d'exportation de fruits tropicaux et de café dans une logique de labellisation bio ou de produits transformés (liens avec le SP 14); (iii) le développement de l'information et de la vulgarisation sur les filières de l'agriculture biologique.

Défi 4 : Promouvoir les activités orientées vers le marché et Défi 6 : Accroître la valeur ajoutée agricole et promouvoir l'agrobusiness

Avec ces défis, les stratégies du MAP sont essentiellement de : (i) développer une économie agricole de marché (disposant d'infrastructures, équipements, moyens et informations); (ii) valoriser l'ensemble de la chaîne production-transformation-commercialisation; (iii) promouvoir les entreprises agro-industrielles en partenariat avec les producteurs locaux et les professionnels du secteur privé; et les professionnels; et (iv) renforcer les échanges intra et inter-régionaux. L'indicateur MAP fixé est celui de l'indice synthétique de développement de la commercialisation triplant de 100 (en 2005) à 300 (en 2012). Trois sous-programmes opérationnels sont proposés comme suit :

SP 12. Infrastructures d'accès aux marchés et intégration régionale*(en lien avec l'Engagement 2 Infrastructure reliée)

Les actions prioritaires (à caractère intersectoriel) proposées sont essentiellement les suivantes : (i) la réhabilitation et le développement d'un réseau de pistes rurales

et routes secondaires pour l'écoulement de produits agricoles; (ii) la réhabilitation/construction d'infrastructures d'exploitation (marchés, stockage, abattoirs, chaîne de froid); (iii) la modernisation de plateformes de marchés régionaux et l'intallation de facilités de stockage de produits agricoles périssables; (iv) l'opérationnalisation de systèmes d'information sur les marchés (volumes, prix) et d'un réseau de base de données régionales et internationales. Les principaux partenaires et projets concernés sont : le PST, le FER, les CTD, les projets de bailleurs, les OP et groupements, le SIM.

Le problème des routes et pistes rurales constitue l'une des contraintes majeures pour le développement rural à Madagascar. La responsabilité de cette question relève essentiellement du Ministère des Travaux Publics (le budget d'entretien des routes et pistes rurales est très faible, de l'ordre de 10 à 15 millions de \$EU par an). Le programme sectoriel de développement rural ne peut faire l'impasse sur cette question essentielle qui exige une discussion interministérielle approfondie et des arbitrages budgétaires à la mesure de cet enjeu.

Concernant l'intégration régionale, les activités prioritaires proposées sont de nature intersectorielle et concernent essentiellement : (i) la mise en conformité avec la réglementation régionale (accords) et l'actualisation du code des investissements ; (ii) la promotion des filières et partenariats dans le marché régional (Maurice, Afrique du Sud) ; (iii) l'organisation et la participation à des foires et salons de rencontre entre producteurs et acheteurs régionaux et internationaux. Les principales institutions et partenaires concernés sont : SADC, COI, COMESA, MFB, MECI, secteur professionnel privé.

SP 13. Renforcement des filières industrielles

Les activités prioritaires pour ces filières (à mener en partenariat avec les partenaires techniques et professionnels concernés: SIRAMA, SUCOMA, HASYMA, DAGRIS, COTONA et SOMACOU) sont proposées comme suit :

- -Maïs: (i) organisation de la filière et amélioration du niveau technique; (ii) développement de l'offre, notamment pour la filière élevage et l'exportation; (iii) appui à l'installation d'agro-entrepreneurs (dans les zones d'investissement agricole ZIA); et (iv) développement du partenariat entre grands opérateurs et petits paysans.
- -Oléagineux: il existe des potentialités (huiles d'arachide, de coprah, de coton et soja). L'objectif est de développer un secteur artisanal et agro-industriel pouvant répondre à l'augmentation de la consommation humaine et de la demande de protéines pour l'élevage. L'élaboration d'un plan d'action et d'organisation de la filière est nécessaire.
- -Sucre: cette filière est confrontée à de grandes difficultés mais bénéficie d'un environnement favorable et d'un potentiel viable. Il ya besoin de revivifier le sous-secteur pour: (i) satisfaire les besoins du marché national, (ii) développer une capacité exportatrice et (iii) tirer parti des opportunités existantes sur le marché des biocarburants. Il faut par ailleurs privatiser la SIRAMA et rechercher de nouveaux investissements. Les ratios de performance technique et financière du complexe agroindustriel national sont plus faibles et les rendements en canne par hectare et les taux d'extraction industrielle inférieurs aux ratios courants de la sous-région

(Maurice). L'alignement des performances avec les normes internationales est à rechercher.

-Coton: la concurrence asiatique est sévère et les difficultés en termes de coûts de l'énergie et des transports sont significatives. Mais compte tenu de son impact économico-social et financier (apport en devises), il importe de renforcer la filière et de rechercher des investisseurs en vue de l'appui au développement de la capacité exportatrice et de celui d'un sous-secteur filature-tissage visant à une intégration de la filière coton-textile. La médiocre performance du sous-secteur comparée à des pays africains comme le Burkina Faso et le Mali soumis à des contraintes économiques et écologiques plus sévères est à analyser.

SP 14. Promotion de la transformation et des agro-industries (en lien avec l'Engagement 6 Economie à forte croissance Défi 5)

Les activités prioritaires de ce sous-programme opérationnel (à mener en partenariat avec les partenaires techniques et professionnels concernés) sont proposées comme suit : (i) définition et mise en œuvre d'une stratégie de promotion du secteur agro-industriel (sécurisation de l'investissement); (ii) mise en place de zones d'investissement agricole (ZIA), sous la responsabilité des Chefs de Région, en vue de faciliter l'installation d'investisseurs dans l'agriculture ; (iii) définition et application d'un système de contrôle de qualité, traçabilité et labellisation des produits ; (iv) mise en place de plateformes de concertation, (agri-business centers et interprofessions); (v) renforcement des organisations paysannes dans la gestion post-récolte et la vente par contrat (formation, crédit sur stock, radio rurale); (vi) installation d'agroentrepreneurs en aval des filières (formation, crédit, étude de marché, taux bonifié); (vii) facilitation de l'acquisition de machines de conditionnement et transformation ; (viii) transfert de technologies agro-alimentaires par le biais les agri-business centers et appui à la formation de techniciens et des jeunes entrepreneurs ; (ix) mise en place de plateformes d'exportation de produits frais. Les principaux partenaires et projets impliqués sont : le MECI, le MFB, les professionnels et le secteur privé, les CCIA/CCIAA, les projets tels que BAMEX et PROSPERER.

Défi 7 : Rendre le cadre institutionnel du secteur plus efficace

Ce défi est complémentaire des 6 défis de l'Engagement 4 du MAP et à relier avec l'Engagement 1 de Gouvernance responsable. Trois sous-programmes sont ainsi proposés :

SP 15. Renforcement institutionnel MAEP

Conformément aux orientations du document de Politique sectorielle agricole (janvier 2008), les actions à entreprendre et/ou à poursuivre visent : (i) le recentrage institutionnel sur les fonctions régaliennes du MAEP, avec la redéfinition du périmètre d'attributions du Ministère et la déconcentration des services ; (ii) le renforcement de la capacité de mise en œuvre, pilotage et suivi-évaluation de la politique sectorielle et de l'outil statistique (en conformite avec le SNISE Système national intégré de S&E du MAP ; et (iii) le renforcement de la capacité des agents. Les projets d'appui en ce sens sont essentiellement le PN2D, le PASAM (UE) et le COMIPADR (AfD).

SP 16. Formation agricole et rurale* (lien avec l'Engagement 3 de Transformation de l'éducation)

Ce sous-programme à caractère intersectoriel est un chantier important du MAEP. Conformément aux recommandations de l'étude commandée par l'UPDR au Bureau d'études BEST (Etude sur la formation agricole à Madagascar- Etat des lieux et plan d'action), les questions à prendre en compte portent notamment sur l'intersectorialité avec divers ministères et organismes (MENRS, réseau FAR, etc.), l'organisation et le financement des tudes, le contenu et les méthodes d'enseignement. Les actions prioritaires à mettre en œuvre sont : (i) l'élaboration d'une stratégie nationale de formation et la définition des structures à mettre en place ; (ii) la définition d'un périmètre du système national de formation agricole et rurale (SNFAR); (iii) la création d'une Autorité paritaire (appelée à gérer fonds, services, régionalisation) et d'un Centre national de ressources pédagogiques; (iv) la mise en place d'une Direction de l'enseignement agricole et rural au MAEP; (v) la formation et le renforcement des capacités des techniciens. prestataires entrepreneurs/opérateurs du monde agricole.

SP 17. Décentralisation*

Les activités prioritaires de ce sous-programme à caractère intersectoriel sont à relier essentiellement avec : (i) la mise en place opérationnelle du FDL et des CAC et le financement des équipements socio-collectifs et communautaires ; (ii) la mise en œuvre de la politique de gestion des ZIA (régions) et d'attribution des terres ; (ii) la réforme de la fiscalité foncière. Les principaux partenaires et projets impliqués sont : le MPRDAT, lePN2D, le FDL, le programme ACORDS et autres projets.

Le plan de mise en œuvre des défis au travers des sous-programmes opérationnels est une partie très importante pour le développement du secteur et le suivi des actions pertinentes mises en oeuvre. Il s'agit donc ici d'identifier les effets attendus et d'en obtenir les impacts palpables pour toute la population. La matrice des résultats par défi et sous-programme opérationnel figure au Tableau en annexe.

4.2.3 SYNTHESE BUDGETAIRE PAR DEFI ET SOUS-PROGRAMME

Le costing détaillé des activités est présenté en Partie III. Les 2 tableaux ci-après résument les besoins de financement par défi et sous-programme.

a). COSTING DES ACTIVITES PAR DEFI ENGAGEMENT 4 DU MAP¹

COSTING DES ACTIVITES PAR DEFI (en 000 \$)

| DEFIS | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | BESOINS | ACQUIS | GAP |
|-------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------|---------|-----------|
| | | | | | | | | | |
| 1 | 8,894 | 25,684 | 32,859 | 23,230 | 22,856 | 23,289 | 136,815 | 26,523 | 110,291 |
| | | | | | | | | | |
| 2 | 13,320 | 13,219 | 15,497 | 16,970 | 18,308 | 20,363 | 97,680 | 30,511 | 67,168 |
| | | | | | | | | | |
| 3 | 67,626 | 90,336 | 178,983 | 188,578 | 189,280 | 213,802 | 928,608 | 380,208 | 548,399 |
| | | | | | | | | | |
| 4 | 0 | 47,218 | 51,587 | 74,034 | 74,345 | 88,434 | 335,620 | 1,238 | 334,382 |
| | | | | | | | | | |
| 5 | 11,981 | 34,427 | 35,477 | 40,210 | 42,182 | 47,144 | 211,422 | 132,137 | 79,285 |
| | | | | | | | | | |
| 6 | 15,388 | 42,496 | 48,390 | 53,086 | 62,422 | 68,471 | 290,254 | 57,894 | 232,360 |
| | | | | | | | | | |
| TOTAL | 117,210 | 253,382 | 362,795 | 396,110 | 409,396 | 461,505 | 2,000,401 | 628,513 | 1,371,888 |

¹ Document Politique sectorielle agricole- MAEP- Janvier 2008

4.3 PROJECTION DES BESOINS BUDGETAIRES PAR SOUS PROGRAMME (2007-2012)

| | Total 2007-2012 (000 \$) | Total acquis (000 \$) | A mobiliser (000 \$) |
|--|---------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| CD4 Céquirique Forgière* | | | |
| SP1. Sécurisation Foncière* | 136,815 | 26,523 | 110,291 |
| SP2. Mise en œuvre du FDA | 22,266 | 5,854 | 16,411 |
| SP3. Promotion du crédit agricole* | 68,973 | 23,957 | 45,016 |
| SP4. Gestion de risque en milieu rural | 6,441 | 700 | 5,741 |
| SP5. Bassins versants, périmètres irrigués | 530,114 | 187,455 | 342,659 |
| SP6. Intrants, équipement, mécanisation | 134,562 | 26,776 | 107,786 |
| SP7. RD, services agricoles et structuration des OP | 189,278 | 140,475 | 48,803 |
| SP8. Sécurisation des pôles de production et | | | |
| sécurité alimentaire | 148,920 | 80,904 | 68,016 |
| SP9. Développement élevage | 33,167 | 13,000 | 20,167 |
| SP10. Développement pêche | 18,422 | 444 | 17,978 |
| SP11. Développement horticulture et autres filières à valeur ajoutée | 105,025 | 82,567 | 22,457 |
| SP12. Infrastructures d'accès aux marchés et intégration régionale* | 335,620 | 1,238 | 334,382 |
| SP13. Renforcement des filières industrielles | 238,679 | 21,611 | 217,067 |
| SP14. Promotion de la transformation et des | | | |
| agro-industries | 7,914 | 7,204 | 709 |
| SP15. Renforcement institutionnel MAEP | 9,000 | 6,000 | 3,000 |
| SP16. Formation agricole et rurale* | 4,700 | 1,800 | 2,900 |
| SP17. Décentralisation* | 10,500 | 2,000 | 8,500 |
| TOTAL | 2,000,401 | 628,513 | 1,371,888 |

4.4 LE CADRE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE MISE EN ŒUVRE

Pour la mise en œuvre du MAP, le cadre des politiques publiques repose notamment sur la bonne gouvernance, la décentralisation et la déconcentration, la considération des disparités régionales, les stratégies sectorielles et l'efficience et la viabilité des programmes d'actions.

Dans ce cadre, le MAEP assume les principales fonctions régaliennes telles que : (i) le pilotage et la coordination du secteur agricole ; (ii) la fonction législation et réglementation ; (iii) la définition des politiques et la planification de développement ; (iv) l'assurance de la sécurité : sécurité alimentaire, protection sanitaire des frontières contre l'introductions des maladies animales et végétales nouvelles, surveillance des côtes en matière de pêche, lutte contre les maladies végétales et animales et lutte contre les calamités publiques — anti-acridienne, anti-murine, etc. ; (v) l'agencement des financements du secteur tant sur les ressources internes et propres que sur les ressources extérieures ; (vi) la fonction contrôle : contrôle de qualité, contrôle du respect des règlements et normes, contrôle financier ; et (vii) le suivi-évaluation.

D'autres fonctions du MAEP peuvent être déléguées à des privés agissant au nom de l'Etat. Elles concernent notamment : (i) l'inspection sanitaire ; (ii) le contrôle qualité ; (iii) les activités de recherche-développement ; et (iv) certaines activités de diffusion d'informations.

Le MAEP peut aussi être amené temporairement à entreprendre les fonctions de type privé si leur importance justifie l'intervention publique, en cas d'absence des acteurs privés susceptibles de les mener. Elles concernent spécialement la vulgarisation agricole, les conseils aux agriculteurs, certaines activités de recherche appliquée, en particulier la sélection et la multiplication des semences végétales et animales, la production des vaccins, les traitements cliniques et vaccinations non obligatoires.

Par ailleurs, des coordinations et collaborations avec les autres entités gouvernementales sont fondamentales pour l'atteinte des objectifs du secteur. Il s'agit surtout **des actions intersectorielles**_répondant, principalement : (i) à la sécurité des producteurs et leurs biens ; (ii) à la construction, réhabilitation et entretien des pistes rurales ; (iii) à l'aménagement du territoire et à la migration rurale ; (iv) à la définition des ZIA en liaison avec les régions ; (v) à la promotion de l'agro-industrie. Outre les propres fonctions du MAEP, le développement du secteur agricole fait aussi appel à des fonctions qui relèvent uniquement du secteur privé : il s'agit des fonctions d'approvisionnement en intrants et équipements agricoles, de production, de commercialisation, des prestations de services, etc...

Dans tous les cas, le **partenariat public-privé** est la formule à promouvoir aux différents niveaux des segments de filières, pour permettre la réussite le programme d'actions et la mise en valeur des synergies et complémentarités.

4.5 LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION ET INDICATEURS PAR COMPOSANTE

Pour assurer le pilotage et la coordination du secteur agricole, le MAEP doit disposer d'informations fiables grâce à un système de suivi-évaluation performant et organisé qui devra se mettre en corrélation avec le Système National Intégré de Suivi-Evaluation (SNISE) du MAP.

Dans le système de suivi évaluation interne du MAEP, comme outil d'aide aux décisions, des indicateurs d'activités, de résultats et d'impact seront définis et un calendrier approprié de suivi-évaluation sera conçu. A titre indicatif, l'objectif ambitieux est de tripler la production alimentaire d'ici 2012 afin d'assurer la sécurité alimentaire en denrées de base et pouvoir exporter un surplus.

La matrice détaillée des résultats figure au tableau A présenté en annexe. Cidessous figure une synthèse de ce tableau, présentant les principaux résultats par défis et sous-programmes.

Le cadre et les indicateurs de suivi-évaluation par défi et sous-programme figurent en détail au Tableau B présentés en annexe.

4.6 MATRICE DES MESURES

La matrice du cadre de suivi de progression annuelle par défi figure au Tableau C présenté en annexe.

SYNTHESE DU TABLEAU A : MATRICE DES RESULTATS par DEFI et SOUS PROGRAMME

| Défi | | Résultats | Sous |
|---|---|---|---|
| Deli | Effets | Produits | programmes |
| 4.1: Sécuriser la propriété foncière | | 4.1.1.1: tous les services fonciers modernisés et restructurés 4.1.1.2: guichet foncier opérationnel au niveau des communes 4.1.1.3: Cadre légal et réglementaire rénové 4.1.1.4: Compétences en gestion foncière et domaniale renforcées 4.1.1.5: opération de sécurisation foncière (immatriculations individuelles et collectives, certificats fonciers, ZIA) intensifiées | Sous Prog 1 Sécurisation Foncière |
| | 4.2.1: Institutions de financement en milieu rural | 4.2.1.1: Système de crédit adapté aux ménages | SP2. Mise en œuvre du FDA |
| financement rural | développées et système de crédits facilité | 4.2.1.2: Réseaux de micro-finances et bancaires opérationnels dans tous les districts | SP3. Promotion du crédit agricole |
| | | 4.2.1.3: crédits ruraux sécurisés | SP4. Gestion de risque en milieu rural |
| 4.3 : Lancer une révolution | améliorée | 4.3.1.1 Dimensions environnementales prises en compte 4.3.1.2 : Infrastructures de production opérationnelles | SP5. Bassins versants, périmètres irrigués |
| verte durable | | 4.3.1.3 : Intrants Agricoles disponibles et accessibles pour tous 4.3.1.5 : Matériels Agricoles mécanisés mis à la disposition des paysans à des prix abordables | SP6. Intrants, équipement, mécanisation |
| | | 4.3.1.4 : Nouvelles techniques de production adoptées | SP7. RD, services agricoles et structuration des OP |
| | | 4.3.2.1 : Produits vivriers disponibles besoins régionaux | SP8. Sécurisation des pôles de |
| | 4.3.2: Sécurité alimentaire assurée | 4.3.2.2 : aliments et semences accessibles après catastrophe: | production et sécurité alimentaire |
| | | 4.3.2.3 création d'emplois para agricoles et non agricoles | |
| 4.4: Promouvoir les | 4.4.1: Initiatives pour le développement de la commercialisation des | 4.4.1.1 : Système de diffusion et d'information sur le marché accessible à tout acteur | SP12. Infrastructure d'accès aux marchés |
| orientées vers | produits améliorées grâce à un dispositif institutionnel, organisationnel et logistique | 4.4.1.2: Techniques commerciales et marketing appropriées par les parties | et intégration régionale |

| Défi | | Résultats | Sous |
|---|---|--|---|
| Dell | Effets | Produits | programmes |
| | | 4.4.2.1 : cadre normatif règlementaire en place et service de contrôle favorisant l'exportation | |
| | | 4.4.2.2 : exportation facilitée | |
| 4.5: Diversifier les activités | 4.5.1: Filières régionales développées | 4.5.1.1 Cadre de développement des filières régionales mis en place | SP11 développement filières à valeur ajoutée |
| agricoles | | 4.5.1.2: Autres produits Agricoles augmentés | |
| | | | SP10. Développement pêche |
| | | | SP9. Développement élevage |
| | | 4.5.1.3: Coopératives agri opérationnelles au niveau des régions 4.5.1.4: Produits de la recherche adaptée aux besoins des filières régionales | SP7. RD, services agricoles et structuration des OP |
| 4.6: Accroître Ia | environnement logistique, réglementaire et organisa- | 4.6.1.1: OPA mieux organisées et renforcées pour répondre aux besoins du marché 4.6.1.2: Dispositif réglementaire, technique et juridique pour le développement de l'Agrobusiness établi | SP14. Promotion de la transformation et des agro-industries |
| valeur ajoutée Agricole et promouvoir l'Agro business | | 4.6.1.3: Services Agricoles régionaux opérationnels pour répondre aux besoins des opérateurs | SP13. Renforcement des filières agro- industrielles |
| business | | 4.6.1.4: Développement d'exploitations agricoles performantes | |
| | 4.6.2 pilotage et appui technique aux filières optimisé | 4.6.2.1 Un MAEP performant dans le pilotage du secteur agricole | SP15. Renforcement institutionnel MAEP |
| | · | 4.6.2.2 Un système performant de formation agricole | SP16. Formation agricole et rurale* |
| | | 4.6.2.3 FDL et CAC opérationnels | SP17. Décentralisation |

PSA/E4 Page 35 sur 71 17/03/08

5.1 LA POURSUITE DE LA REFORME DU MAEP

La réforme à conduire consiste à renforcer les prestations de services publics afin de disposer d'une administration compétente et professionnelle, répondant aux attentes des usagers pour des services de proximité de qualité. Cette réforme est commencée depuis quelques années, avec des programmes de départs volontaires, de redéploiement, de formation et de recrutement. Un vaste programme de formation a été défini et sera à mettre en œuvre, prenant en compte l'aspect mutation culturelle des agents qui s'avère une nécessité. Une réflexion est engagée sur les rôles et la redynamisation des DRDR, action fondamentale dans le cadre du PN2D et de la coopération avec les différents acteurs. La réforme reste à conduire dans le domaine de la mise en place d'un système de motivation basé sur la performance.

La conception des politiques de développement agricole et leur mise en œuvre doivent être bien articulées. Le rôle de l'Etat est d'organiser la collaboration des nombreux acteurs de chaque politique, par de l'information, de la négociation, de la réglementation, du contrôle, des financements d'équipements, des prestations intellectuelles, des subventions accordées dans le cadre de contrats de progrès. Le métier des agents du MAEP a profondément changé selon le nouveau paysage institutionnel. En matière de conseil aux producteurs, la philosophie retenue est de favoriser la réponse aux besoins des producteurs par le marché des services. Pour assurer un bon pilotage, il faut disposer d'informations fiables sur les progrès de la réalisation des politiques, et donc d'un système de suivi-évaluation performant et bien organisé.

La maîtrise du financement est un outil extrêmement important du MAEP. Le budget est le premier instrument de l'Etat et les ressources devraient être suffisantes pour conduire les politiques conçues, à la hauteur des ambitions et du saut qualitatif à accomplir. La logique de la Déclaration de Paris sur l'AAH devrait prévaloir. L'apport d'une partie du financement d'une action, en partenariat avec d'autres acteurs, est toujours un moyen efficace d'influer sur les actions de ses partenaires. La subvention doit donc être à la fois un outil de financement et un outil d'influence et d'orientation. Le complément normal de la subvention est le contrat de progrès qui doit lui être associé pour spécifier les engagements que doit prendre le bénéficiaire en contrepartie de la subvention. Le corollaire de l'attribution de telles subventions est une formation convenable des personnes chargées de leur maniement, l'application d'une déontologie, la mise en œuvre de contrôles sérieux, et des sanctions éventuelles à l'issue des contrôles.

Le FDA (Fonds de Développement Agricole) est l'instrument prévu pour financer le conseil aux producteurs, et par la suite d'autres politiques. Son avantage est une gestion autonome et pluriannuelle dans le cadre d'un établissement public à caractère administratif, ce qui permet une certaine souplesse de gestion. Le FDA permet en outre une gestion participative, grâce à un conseil d'administration réunissant des représentants de tous les acteurs du développement rural.

Le Fonds FDA proprement dit est un compte du Trésor (ou un compte bancaire) géré à deux niveaux : (i) au niveau national, un Conseil d'Administration paritaire (Etat, OP, secteur privé, ONG et projets), effectue une répartition selon des critères

géographiques et de politique agricole ; (ii) au niveau régional, un comité spécialisé, également paritaire, assure une répartition des fonds en fonction des demandes locales.

Quant aux **services de contrôle**, pour être efficaces, ils doivent avoir un mode de fonctionnement durable, disposer de ressources financières régulières, en rapport avec leur niveau d'activité. Le moyen d'y parvenir est qu'ils puissent facturer leurs prestations, de façon à ne pas dépendre de ressources budgétaires généralement insuffisantes de l'Etat. Ils devraient avoir un mode de gestion très proche de celui d'une entreprise, tout en respectant des règles de service public.

En matière de **gestion des risques et catastrophes naturelles**, en traitement des chocs économiques et climatiques, le MAEP est en première ligne et doit venir en appui au BNGRC. Il prend particulièrement en charge l'aspect gestion des stocks de sécurité de semences et réhabilitation des dégâts cycloniques. Cette fonction doit également inclure l'assistance aux plus démunis, comme dans le cas de quelques communes sujettes à des périodes d'insécurité alimentaire et des zones vulnérables.

5.2 LA DECENTRALISATION - DECONCENTRATION

La Constitution actuelle présente deux niveaux de collectivités territoriales décentralisées, à savoir les régions et les communes.

Les régions, de par leurs domaines de compétence tels définis réglementairement (Loi 2004-001 du 17 Juin 2004), ont des rôles de premier ordre : (i) dans le développement en général et rural en particulier ; (ii) dans le cadrage et la programmation des actions de développement d'envergure régionale en matière de : aménagement hydro agricole, pêche, élevage, promotion industrielle, artisanale et commerciale et promotion du secteur des services.

Du fait de la relative représentativité des différents services publics et partenaires existants à leur niveau, elles constituent une dimension territoriale compétente pour la mise en œuvre de toutes politiques de développement. Néanmoins, un renforcement de compétences doit leur être accordé, lequel doit être résolu par l'effectivité de la décentralisation et la déconcentration et par des programmes d'appui de la part du niveau central.

En ce qui concerne **les communes**, en tant que point d'ancrage de toutes actions de développement, outre les actions de développement initiées par elles-mêmes dans le cadre des PCD, elles doivent coordonner toutes actions de développement dans leurs circonscriptions. A ce titre, des consultations et informations systématiques doivent leur être accordées.

Les CTD doivent jouer un rôle de premier plan. Les régions ont déjà la responsabilité de la mise en œuvre des ZIA. La réforme de la décentralisation va leur donner plus de pouvoir et plus de moyens, avec notamment un redéploiement des ressources financières et une déconcentration des procédures budgétaires.

Les Communes doivent assurer la maîtrise d'ouvrage des guichets fonciers et de l'attribution de certificats fonciers. Elles pourront aménager des réserves foncières pour accueillir des agro industries ou des infrastructures touristiques. Elles auront un rôle de premier plan dans la protection de l'environnement. La réforme de la fiscalité foncière et la réforme foncière vont leur donner de nouvelles ressources. Les CAC appuyés par le FDL vont renforcer leurs capacités.

5.3 L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA RECHERCHE

Dans ce domaine, le MAEP participera à la définition des programmes, et se tiendra informé des résultats obtenus par les organismes de recherche, (FOFIFA) pour en faire bénéficier tous les acteurs du monde rural.

Les actions prioritaires du MAEP seront les suivants : (i) appui à la définition d'un programme de recherches thématiques en relation avec les programmes en cours (groupe de travail et expertise extérieure) ; (i) aAppui à la définition d'un programme de recherches variétales, tenant compte des nécessités du développement de la production et des besoins de l'adaptation au changement climatique (comprenant le développement des biocarburants) ; (iii) appui à la définition de programmes de recherche sur de nouvelles formules de fertilisation et de mobilisation des éléments minéraux du sol ; (iv) appui à l'implication des organismes de recherche dans la diffusion de leurs résultats, notamment par le canal du conseil aux agriculteurs et de la formation de techniciens et ingénieurs ; (v) appui à la remontée jusqu'aux chercheurs des problèmes ressentis par les exploitants et constituant des entraves à la productivité ou au prolongement des chaînes de valeurs.

5.4 L'Intersectorialite

Une des grandes difficultés du développement du secteur agricole réside dans la dispersion des actions au niveau de différents acteurs, institutions ou organismes qui n'ont pas toujours la même approche en ce qui concerne le secteur agricole et qui ne coordonnent pas leurs actions.

Il est proposé que le périmètre des attributions du MAEP soit revu et éventuellement complété pour ce qui concerne : (i) la tutelle des **agro-industries** et l'appui à leur développement ; (ii) le développement d'une **politique de qualité** spécifique au secteur agro alimentaire ; (iii) la clarification des rôles dans le développement de la **formation professionnelle des jeunes ruraux et de celle des techniciens** nécessaires au développement du secteur productif et de l'agro-industrie.

Une coordination devra donc être assurée avec les Ministères actuellement chargés de ces secteurs. Parallèlement, le MAEP devra revoir son organigramme et instaurer les entités et structures à même d'accomplir le saut qualitatif demandé et de conduire le développement global du secteur agricole.

6.1 L'APPROCHE FILIERE

Comme indiqué dans le descriptif des sous-programmes opérationnels (en 4.2.2), plusieurs filières sont proposées pour être développées afin d'atteindre les objectifs assignés au secteur. Généralement, il s'agit de mieux produire pour pouvoir vendre soit sur le marché intérieur soit à l'exportation, et tirer les avantages comparatifs reconnus (chaque région a déjà identifié ses filières porteuses ou repéré ses filières phares vers lesquelles les actions porteront). On peut rappeler ci-après les orientations principales d'actions proposées :

Pour le **riz**, il s'agit de viser : (i) une forte croissance, permettant non seulement de nourrir toute la population mais aussi de rendre le pays structurellement exportateur et de s'y préparer ; (ii) d'assurer un pilotage de la filière permettant de réduire le risque de prix supporté par les producteurs.

Pour le **maïs**, il faut parvenir à stabiliser les prix et développer l'offre de maïs, notamment pour la filière élevage et pour l'exportation. Le partenariat entre grands opérateurs et petits paysans permettra de développer l'offre et d'améliorer le niveau de vie de ces derniers.

Pour les **oléagineux**, il y a lieu de développer un secteur agro industriel et paysannal permettant d'obtenir rapidement l'autosuffisance pour l'alimentation humaine et animale, tout en développant une capacité exportatrice.

S'agissant du **coton**, la filière textile cherchera à maintenir et à développer sa capacité exportatrice et ses apports en devises au pays. Elle cherchera à favoriser le développement d'un secteur filature tissage dans le pays, visant à une intégration totale de la filière coton-textile.

Le secteur **sucre** sera revivifié à la fois pour satisfaire les besoins du marché national, pour développer une capacité exportatrice notable, et pour tirer parti des opportunités existantes sur le marché des biocarburants. Justement en matière de biocarburants, Madagascar doit préparer l'avenir, en concevant un programme de recherche sur les cultures les plus intéressantes à cette fin, et en recherchant des partenariats avec des industriels pour lancer de vastes programmes de production.

En **horticulture**, il convient d'exploiter le potentiel du pays par le développement d'industries de transformation, et de développer une capacité d'exportation sur les marchés internationaux, grâce au renforcement de capacités de tous les acteurs, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les industriels, d'une politique de financement appropriée et d'une politique de qualité.

En **production laitière**, il s'agit de faire passer la consommation de lait d'un niveau actuel de 5 à 7,5 kg/hab/an, et développer un secteur professionnel capable de fournir une production de qualité, en visant d'abord une substitution aux importations, puis le développement du marché intérieur. Parallèlement sera développé un secteur professionnel d'abattage et commercialisation de la viande bovine.

Le développement de la **filière bovine** aura pour objectif principal de fournir sur les marchés export de la viande bovine haut de gamme, produite dans le cadre de grandes exploitations extensives disposant d'un agrément sanitaire à l'exportation.

Un zonage sera élaboré de manière à identifier les zones propres à de telles activités.

L'élevage à cycle court visera d'abord le marché intérieur en attendant qu'une organisation sanitaire performante soit en place. Le miel et le foie gras des palmipèdes sont cependant en voie de mise aux normes en vue de l'exportation. Pour les petits ruminants, il y a lieu de favoriser l'installation d'industriels spécialisés, faisant produire des agneaux et cabris sous contrat. Quant à la régénération de l'élevage de la chèvre angora, elle permettra de fournir une matière première de choix pour des produits de luxe.

La filière crevettière cherche à rapporter le maximum de devises au pays, tout en promouvant une image de marque. Le maximum de valeur ajoutée sera créé localement. L'extension de l'aquaculture pourvoira à de nouveaux emplois. En matière de pêche en mer, les deux impératifs sont de définir des stratégies d'exploitation durables des diverses ressources et de fournir des services aux nombreux bateaux de pêche de toutes nationalités opérant dans l'Océan Indien.

6.2 L'APPROCHE REGIONALE

Par définition, « l'aménagement du territoire comprend un ensemble cohérent d'interventions lesquelles constituent la transcription dans l'espace de la vision que l'on se fait du développement actuel et futur de la société ». (MALDAGUE M, 1992).

En ce qui concerne Madagascar, et conformément au plan d'actions du PNAT, le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), ainsi que sa déclinaison en schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) sont en cours d'élaboration. Ils sont conçus sur une vision à 20 ans.

En matière de développement rural, articulées autour de pôles de développement actuels définis par chaque région, les extensions envisagées doivent suivre la dynamique tenant compte de la préservation des ressources (sol, eau, ressources naturelles), l'implantation des différentes structures économiques, sociales et de communication y afférentes, ainsi que l'occupation du sol par la population suivant ses besoins (habitats, terrains d'exploitation, voies de communication). De ce fait, différents départements publics et autres acteurs partenaires sont concernés pour l'élaboration autant du SNAT que du SRAT.

Au niveau de la coordination des actions de développement, et lors de l'élaboration des Plans Régionaux de Développement (PRD), la plupart des régions ont délimité des pôles de croissance économiques ou sociaux, correspondants à leurs spécificités et vocations en prenant en compte, outre les référentiels nationaux, les référentiels tels que les PCD et PRDR. En ce qui concerne le département du MAEP, le développement rural doit se référer au SNAT et SRAT, en consensus avec les autres départements publics et partenaires régionaux, ainsi que la population concernée.

6.3 UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Pour tous les acteurs de développement agricole, allant des dirigeants aux exploitants en passant par tous les responsables aux différents niveaux, l'importance

des informations fiables en matière de prise de décision est primordiale pour pouvoir agir ou réagir : documents de politique et stratégie, résultats d'études et de recherche, fiches techniques, informations sur les marchés et les prix.

Les informations seront diffusées en temps utiles soit aux cibles indiqués soit à large échelle pour conduire à une synergie d'actions. Une place de choix sera conférée pour une stratégie de communication efficace et soutenue. Les media de proximité et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) seront mis à profit à cet égard. Il s'agit de rendre opérationnelle une stratégie de communication spécifique au développement agricole, pour un changement de mentalité, de pratiques et de comportement au niveau de toutes les catégories d'acteurs.

6.4 UN RENFORCEMENT DES ACTIONS DE MOBILISATION ET D'ANIMATION RURALE (UNE IMPLICATION DE TOUS LES ACTEURS)

Le processus de développement, nécessairement complexe, de l'économie agricole doit s'accomplir avec la coopération et l'implication d'un grand nombre d'acteurs: (i) bénéficiant d'une même compréhension des problématiques; (ii) agissant dans le cadre d'une vision commune du processus à conduire; et (iii) d'un consensus sur les méthodes à utiliser pour y parvenir. En outre chaque partenaire doit avoir bien compris son propre rôle, l'avoir accepté et y avoir intérêt.

Les quatre partenaires principaux, outre les Partenaires Techniques et Financiers, pour réaliser ce développement sont : (i) l'Administration : le MAEP en première ligne, mais aussi les autres départements ; (ii) les producteurs et leurs organisations ; (iii) le Secteur Privé essentiellement les opérateurs, commerçants et industriels ; (iv) les organismes d'appui : ONG, Projets/Programmes.

Le **secteur privé** voudra investir à Madagascar seulement si certaines conditions sont réunies dont la **sécurité**, à tous les sens du terme (sécurité des personnes et des biens, sécurité juridique, concurrence loyale), la **visibilité** : les règles du jeu doivent être claires et stables, la **rentabilité** : la qualité des infrastructures, la qualité et le coût de la main d'œuvre, la régularité et la qualité des approvisionnements, sont des facteurs essentiels.

Le secteur productif (agriculture, élevage, pêche) a des caractéristiques particulières, et des besoins spécifiques. Le MAEP, ayant abandonné ses fonctions de mise en œuvre technique, a besoin des Organisations Professionnelles pour être relais dans la mise en œuvre de sa politique. Un vrai partenariat doit s'instaurer. Les besoins dans ce domaine sont : (i) une organisation nationale : la Tranoben'ny Tantsaha, en mesure de fédérer les efforts de l'ensemble des Organisations Professionnelles Agricoles, et de représenter auprès du Gouvernement les préoccupations de l'ensemble des producteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; (ii) des syndicats généralistes en mesure de défendre les intérêts généraux des producteurs ; (iii) des organisations professionnelles plus ou moins spécialisées, capables de gérer les différents aspects de leurs métiers de production ; (iv) des organisations interprofessionnelles en mesure de prendre en charge l'ensemble des problématiques d'une filière pour organiser celle-ci de façon à ce que l'ensemble de ses métiers concourent à la production et à la commercialisation de produits conformes aux besoins d'un marché déterminé

(marché intérieur, marchés export surtout); (v) des structures capables de promouvoir le progrès agricole (dans le dispositif actuel, ce sont les CSA, les Agribusiness centers, avec un outil de financement particulier qui sera le Fonds de Développement Agricole (FDA); et (vi) des organismes d'appui, en mesure d'assurer les services de proximité (formation, suivi technique, vulgarisation, etc.) auprès des producteurs.

Pour que ces structures aient une réelle efficacité, plusieurs conditions sont nécessaires dont une vraie légitimité, des ressources stables pour le fonctionnement, des systèmes d'information et mécanismes de consultation sur toutes les grandes questions de politique agricole.

| III PARTIE COSTING DETAILLE DES ACTIVITES | |
|---|--|
| III TARTIE GOOTHG DETAILLE DEG AGTIVITEG | |
| | |
| | |
| | |
| | |

| | | | | | | DEVELOPE | EMENT RURAL | | | | | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|---|--|-----------|------------|------------|-------------|------------|------------|---------------|----------------------|--------------------------|---|---|
| Défi | Rés Effet | ultats Produit | Activités | 2,007 | 2,008 | 2,009 | 2,010 | 2,011 | 2,012 | TOTAL (\$) | TOTAL Acquis (\$) | TOTAL A CHERCHER (\$) | Responsables | Нуро |
| . 0 (| | | | 776.464 | 0.070.500 | 44 400 740 | | | | 40.000.705 | 4047.074 | 40.000.004 | DDOE DNE October | I benefit to |
| : Sécuriser la oriété foncière | formalisés et garantis pour tous | 4111 : tous les services fonciers modernisés et restructurés | Inventaire, restauration et numérisation des documents fonciers | 776,464 | 6,070,588 | 11,439,712 | 0 | 0 | 0 | 18,286,765 | 4,347,374 | 13,939,391 | DDSF, PNF, Secteur privé | .Hvpothèse communes de la volon compétence |
| | | | Informatisation des archives | 1,406,426 | 1,307,234 | 1,128,235 | 0 | 0 | 0 | 3,841,895 | 3,841,895 | 0 | DDSF, PNF, Secteur privé | assurer la foncière; le fonciers dis |
| | | | Acquisition d'un système d'imagerie satellite | 12,409 | 2,432,353 | 2,432,353 | 2,499,355 | 0 | 0 | 7,376,471 | 12,409 | 7,364,061 | DDSF, PNF, Secteur privé | la volonté compéten mise en o |
| | | | Mise en place des standards de service. Guichets uniques | 5,759,384 | 5,198,486 | 1,531,176 | 852,941 | 852,941 | 852,941 | 15,047,870 | 14,106,694 | 941,176 | DDSF, PNF, Secteur privé | réforme; u financier s d'une utili: est dispor |
| | | 4112 : guichet foncier opérationnel au niveau des communes | Mise en place des Plans d'Occupation Foncier (PLOF) | 132,179 | 584,602 | 584,602 | 584,602 | 584,602 | 0 | 2,470,588 | 426,296 | 2,044,292 | DDSF, PNF, Secteur privé | proportion enjeux Risques : |
| | | | Mise en place des guichets fonciers | 650,000 | 5,213,279 | 8,718,824 | 9,397,059 | 9,176,471 | 8,258,824 | 41,414,455 | 650,000 | 40,764,455 | DDSF, PNF, Secteur privé, Communes | risque de portée de |
| | | 4113 : Cadre légal et réglementaire rénové | Réactualisation des textes et mise en œuvre de campagnes de sensbilisation et de vulgarisation | 60,344 | 821,715 | 460,931 | 415,833 | 0 | 0 | 1,758,823 | 494,236 | 1,264,586 | DDSF, PNF, SIF, Magistrats | de moder qualité de gouverna de tous le |
| | | 4114 : Compétences en gestion foncière et domaniale renforcées | Promotion de la profession de Géomètres Libres Assermentés et agents spécialisés | 11,553 | 751,034 | 678,729 | 678,729 | 428,729 | 428,729 | 2,977,505 | 1,361,528 | 1,615,976 | DDSF, PNF, Secteur privé | |
| | | 4115 : opération de sécurisation foncière (immatriculations individuelles et collectives, certificats | Valorisation des certificats fonciers pour permettre leur affectation en garantie | 0 | 272,794 | 272,794 | 272,794 | 272,794 | 272,794 | 1,363,971 | 0 | 1,363,971 | DDSF, PNF, institutions financières | 5 |
| | | fonciers, ZIA) intensifiées | Promotion des certificats fonciers. | 0 | 767,647 | 1,588,235 | 3,176,471 | 5,294,118 | 5,929,412 | 16,755,882 | 0 | 16,755,882 | DDSF, PNF, Secteur privé | |
| | | | Multiplication des opérations collectives d'immatriculation (cadastre-ODOC) | 73,529 | 776,471 | 1,552,941 | 1,941,176 | 1,941,176 | 2,174,118 | 8,459,412 | 1,127,647 | 7,296,471 | DGAEP, DRDR, DDSF PNF, MPRDAT, EDBM Secteur privé | |
| | | | Réalisation d'un inventaire des terrains strés au nom d'acteurs publics, susceptibles d'accueillir un investissement | 0 | 41,176 | 47,059 | 47,059 | 0 | 0 | 135,294 | 0 | 135,294 | DGAEP, DRDR, DDSF PNF, MPRDAT, EDBM Secteur privé | |
| | | | Identification et exploitation de nouvelles zones d'exploitation | 11,765 | 35,294 | 70,588 | 70,588 | 70,588 | 79,059 | 337,882 | 50,000 | 287,882 | MAEP, secteur privé | - |
| | | | | | ı | | ı | I | 1 | 1 | 1 | | | |
| | | | Mise en place et sécurisation des zones d'investissements agricoles viabilisés | 0 | 1,411,765 | 2,352,941 | 3,294,118 | 4,235,294 | 5,294,118 | 16,588,235 | 105,882 | 16,482,353 | MAEP, MDN | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | 8,894,053 | 25,684,439 | 32,859,122 | 23,230,726 | 22,856,714 | 23,289,994 | 136,815,048 | 26,523,962 | 110,255,792 | | |

| | | | | | | DEVELOPP | EMENT RURAL | | | | | | | |
|--|-----------------------|--|---|------------|------------|------------|-------------|------------|------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------------------|---|
| Défi | | ultats | Activités | 2,007 | 2,008 | 2,009 | 2,010 | 2,011 | 2,012 | TOTAL (en millier dz \$) | TOTAL Acquis (\$) | TOTAL A CHERCHER (\$) | Responsables | Hypothèse |
| | Effet | Produit | | | | | | | | | | | | |
| 42 : Améliorer l'accès au financement rural | financement en milieu | 4211 : Système de crédit adapté aux ménages ruraux | Mise en place d'un fonds de développement agricole | 1,701,608 | 3,243,520 | 3,850,333 | 4,117,647 | 4,411,765 | 4,941,176 | 22,266,049 | 5,854,285 | 16,411,765 | | Hypothèse: accord du Ministère en charge des finances sur les différents outils proposés, notamment |
| | | | Mise en place d'un fond de garantie de crédit | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | MFB | subvention des établissements et des taux d'intérêts |
| | | | Appui à l'extension des institutions financières dans de nouvelles zones | 54,454 | 589,356 | 735,443 | 676,471 | 161,765 | 145,588 | 2,363,076 | 1,492,655 | 810,259 | MAEP, MFB, IF | |
| | | | Facilitation de l'obtention de l'agrément auprès du CSBF | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | MFB | |
| | | | Refinancement des institutions de micro- finances (IMF) | 11,564,068 | 8,269,433 | 9,705,882 | 10,882,353 | 12,352,941 | 13,835,294 | 66,609,972 | 22,464,391 | 44,145,581 | MAEP, MFB; PF | |
| | | | Promotion de la culture d'épargne, de crédit et d'entreprenariat | 0 | 117,647 | 205,882 | 294,118 | 382,353 | 441,176 | 1,441,176 | 0 | | MAEP, OPA, société civile, IF | |
| | | | Promotion de la micro assurance et les outils de gestion de risque | | 1,000,000 | 1,000,000 | 1,000,000 | 1,000,000 | 1,000,000 | 5,000,000 | 700,000 | 4,300,000 | | |
| | | | | 13,320,131 | 13,219,956 | 15,497,541 | 16,970,588 | 18,308,824 | 20,363,235 | 97,680,274 | 30,511,331 | 67,108,781 | | |

| | | | | | | DEVELOPP | EMENT RURAL | | | | | | | |
|--|---|---|---|------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------------|-------------------|--------------------------|---|---|
| Défi | Rés | ultats | Activités | 2,007 | 2,008 | 2,009 | 2,010 | 2,011 | 2,012 | TOTAL (en millier dz \$) | TOTAL Acquis (\$) | TOTAL A CHERCHER (\$) | Responsables | Hypothèse |
| | Effet | Produit | - | | | | | | | | (4) | (*/ | | |
| 43 : Lancer une révolution verte durable | 431 : Production agricole améliorée | 4311 : Dimensions environnementales prises en compte | Intégration des dimensions environnementales et stabilisation des Tavy dans les programmes de développement | 3,764,275 | 4,207,566 | 9,121,888 | 8,205,540 | 8,536,273 | 9,560,626 | 43,396,167 | 16,188,482 | 24,553,765 | MAEP; MINEEFT | Hypothèse: Réussite des actions de sensibilisation et d'éducation |
| | | 4312 : Infrastructures de production opérationnelles | Aménagement, réhabilitation et entretien des réseaux hydroagricoles pour une maîtrise de l'eau | 29,194,178 | 30,047,782 | 104,919,118 | 100,127,353 | 104,434,265 | 116,966,376 | 485,689,071 | 171,267,026 | 269,701,701 | DGR ; DRDR, AUE; | |
| | | | Promotion de systèmes d'irrigation par aspersionadéquats pour les cultures sur tanety en vue d'une extension des superficies cultivées | 0 | 147,059 | 220,588 | 220,588 | 220,588 | 220,588 | 1,029,412 | 0 | 1,029,412 | DGR, Institutions de recherche | |
| | | 4313 : Intrants Agricoles disponibles et accessibles pour tous | Bonification du coût d'engrais, et mise à disponibilité de semences et matériels afin d'augmenter la productivité | 3,873,259 | 11,018,990 | 16,809,294 | 21,945,618 | 29,610,636 | 35,532,763 | 118,790,560 | 23,104,855 | 89,786,833 | MAEP, IF; Secteur privé | |
| | | 4314 : Nouvelles techniques de production adoptées | Réforme et modernisation des pratiques agricoles à travers la formation et la diffusion des meilleures pratiques mondiales | 16,791,281 | 11,343,379 | 6,535,562 | 5,828,580 | 5,775,454 | 6,708,508 | 52,982,763 | 34,862,491 | 18,120,273 | DIRAGRI, DRDR, organismes de formation, OPA , ONG | Hypothèse: il faut que tous les acteurs s'accordent sur la stratégie à suivre |
| | | | Déploiement des CSA | 5,882,353 | 8,812,578 | 8,142,500 | 6,913,588 | 3,263,529 | 3,263,529 | 36,278,078 | 33,014,548 | 0 | MAEP | |
| | | | Diffusion de la rotation et la diversification des cultures | 2,000,939 | 2,761,995 | 3,121,176 | 3,227,647 | 3,390,000 | 3,796,800 | 18,298,558 | 10,972,346 | 5,112,682 | DIRAGRI, DRDR, OPA Organismes d'appui | |
| | | | Conduite de campagnes d'information et de vulgarisation relatives à l'agriculture biologique | 1,368,478 | 1,468,044 | 1,568,529 | 1,683,088 | 1,899,754 | 2,127,724 | 10,115,617 | 6,223,188 | 2,580,912 | DIRAGRI, DSI, DRDR | |
| | | 4315 : Matériels Agricoles mécanisés mis à la disposition des paysans à des prix abordables | Promotion des coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA) | 158,824 | 167,724 | 191,176 | 314,706 | 314,706 | 377,647 | 1,524,782 | 1,438,312 | 86,471 | DGR; DAOP, DRDR ; I ; Secteur privé | F Hypothèse : les producteurs devraient exprimer leur demande d'appui à la création de coopératives |
| | | | Promotion de la mécanisation et l'industrialisation agricole | 164,324 | 1,038,506 | 1,448,039 | 1,805,882 | 717,647 | 645,882 | 5,820,281 | 2,233,222 | 2,869,412 | DGR; DMEC;DDP; IF ; Secteur privé | 1 |
| | | | Promotion de la fabrication de petits matériels agricoles | 0 | 985,294 | 1,073,529 | 1,147,059 | 1,205,882 | 1,350,588 | 5,762,353 | 0 | 5,762,353 | DGR, DAOP, Secteur privé | |
| | 432 Effet 2: Sécurité des productions agricole et alimentaire assurée | disponibles tenant | Promotion des produits vivriers spécifiques suivant les potentialités régionales pour réduire la manutrition | 58,824 | 294,118 | 294,118 | 294,118 | 294,118 | 294,118 | 1,529,412 | 470,588 | 1,058,824 | DIRAGRI, DRDR, OP/ CTD | collaboration avec le BNGRC notamment l'élaboration et la maîtrise des outils, Risque: aléas des changements |
| | | 4322 : instruments de la relance Agricole (nourriture, semences, accessibles après catastrophe: | Mise à disposition de stock de semences à distribuer en cas de catastrophe | 1,351,506 | 5,402,941 | 9,482,353 | 15,364,706 | 2,917,647 | 2,917,647 | 37,436,800 | 34,519,153 | 0 | MAEP, BNGRC, CTD | climatiques |
| | | | Dimunition progressive des dégâts causés par les criquets sur les cultures et les pâturages des paysans | 3,018,387 | 2,640,588 | 1,055,294 | 1,500,000 | 1,700,000 | 2,040,000 | 11,954,269 | 6,714,269 | 5,240,000 | CNA, DRDR, CTD, OP | A |
| | | 4323 création d'emplois para agricoles et non agricoles | chantiers publics d'entretien, de protection et d'aménagement d'infrastructures | | 10,000,000 | 15,000,000 | 20,000,000 | 25,000,000 | 28,000,000 | 98,000,000 | 39,200,000 | 58,800,000 | | |
| | | | | 67,626,626 | 90,336,562 | 178,983,166 | 188,578,473 | 189,280,498 | 213,802,797 | 928,608,122 | 380,208,481 | 484,702,635 | | |

| | | | | | | DEVELOPP | EMENT RURAL | | | | | | | |
|--|---------------------------|--|---|-------|------------|------------|-------------|------------|------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|--|---|
| Défi | Rési Effet | ultats Produit | Activités | 2,007 | 2,008 | 2,009 | 2,010 | 2,011 | 2,012 | TOTAL (en millier dz \$) | TOTAL Acquis (\$) | TOTAL A CHERCHER (\$) | Responsables | Hypothèse |
| Promouvoir les tivités orientées vers marché | 441 Effet 1 : Initiatives | 4411 : Système de diffusion et d'information sur le marché | Transmission des signaux de marché aux producteurs à travers les médias, les collectivités décentralisées et les organisations faitières | 0 | 83,000 | 606,411 | 608,592 | 611,239 | 684,587 | 2,593,830 | 1,238,007 | 1,332,819 | DSI, DMEC, DRDR, CA, OPF, CSA, ABC | |
| logistique renforcé | | 4412 : Techniques commerciales et marketing appropriées | Extension de l'accès au réseau de base de données internationales et régionales existantes (market map, trade map) aux chambres d'agriculture et OPA | 0 | 147,059 | 490,000 | 490,000 | 490,000 | 490,000 | 2,107,059 | 0 | 2,107,059 | MAEP, MECI, CA, OPA | |
| | | commerciales et | Formation et difffusion des techniques commerciales et marketing | 0 | 147,059 | 205,882 | 264,706 | 279,412 | 312,941 | 1,210,000 | 0 | 1,210,000 | MAEP, MECI, ABC, OPA | Hypothèses: - Facilité d'accès - l'embargo des produits Agricoles être levé |
| | | 4413 : Nombre d'infrastructure de commerce financées par l'Etat | Mise en place des centres de productivités agricoles : agro-technopoles | 0 | 882,353 | 1,470,588 | 1,470,588 | 1,617,647 | 1,617,647 | 7,058,824 | 0 | 7,058,824 | MAEP; MFB ; MECI, CTD | |
| | produits répondant aux | | Elaboration et diffusion de normes des produits agricoles, d'élevage et de la pêche | 0 | 88,235 | 147,059 | 117,647 | 117,647 | 117,647 | 588,235 | 0 | 588,235 | MAEP ; MECI | |
| | | | Renforcement de la mise aux normes de services officiels, laborationies d'analyses, et contrôle et surreillance (SPS, Epidémio- surveillance, ASH, CSP, DSAPS) | 0 | 323,529 | 1,911,765 | 2,058,824 | 2,205,882 | 2,352,941 | 8,852,941 | 0 | 8,852,941 | DSAPS, DIREL, DPRH, Institut Pasteur, ASH | |
| | | 4422 : exportation facilitée | Soutien aux initiatives d'exportation de produits agricoles respectant les normes | 0 | 88,235 | 205,882 | 294,118 | 294,118 | 382,353 | 1,264,706 | 0 | 1,264,706 | MAEP ; MECI ; Secteur privé | |
| | | | Réhabilitation et construction des infrastructures d'exploitation : abattoirs, magasins de stockage, chaînes de froid, marchés | 0 | 45,459,375 | 46,550,000 | 68,730,000 | 68,730,000 | 82,476,000 | 311,945,375 | 0 | 311,945,375 | MAEP; MECI ; CTD; OPF, Chambre de commerce | |
| | | l | | | 1 | ı | 1 | 1 | I | 1 | | 1 | 1 | |

| | | | | | | DEVELOPP | EMENT RURAL | | | | | | | |
|---|--|---|--|------------|------------|------------|-------------|------------|------------|--------------------------|--------------|--------------------------|---------------------------------------|---|
| Défi | Rés | ultats | Activités | 2,007 | 2,008 | 2,009 | 2,010 | 2,011 | 2,012 | TOTAL (en millier dz \$) | TOTAL Acquis | TOTAL A CHERCHER (\$) | Responsables | Hypothèse |
| | Effet | Produit | - | | | | | | | | (3) | (3) | | |
| 45 : Diversifier les activités agricoles | 451 : Filières régionales développées | 4511 : Cadre de développement des filières régionales mis en place | Décentralisation des services de certification des semences | 0 | 533,000 | 533,000 | 533,000 | 533,000 | 533,000 | 2,665,000 | 0 | 2,665,000 | DIRAGRI | |
| | | en place | Stimulation de l'organisation des producteurs par nouvelle fillère | 1,005,064 | 8,797,527 | 4,905,358 | 5,387,079 | 4,823,528 | 4,823,528 | 29,742,084 | 24,918,556 | 0 | DAOP, DMEC | - |
| | | | Coordination des appuis aux nouvelles filières : intrants, packages, technologiques | 3,290,408 | 9,184,952 | 8,415,329 | 8,673,848 | 9,024,807 | 10,107,784 | 48,697,128 | 38,589,344 | 1,082,977 | MAEP, OPF, TT, IMF; | |
| | | | Identification et spécialisation des zones en filières biologiques | 2,360,214 | 2,880,009 | 86,206 | 0 | 0 | 0 | 5,326,429 | 5,326,429 | 0 | MAEP; CTD | |
| | | | Intensification et optimisation des organisations et des participants à des satons organisations et des participants à des satons et acheteurs et acheteurs. Amélioration de l'équité et la fluidité du marché. | 85,951 | 526,908 | 1,043,062 | 1,609,004 | 1,123,412 | 1,258,222 | 5,646,559 | 4,388,337 | 134,809 | DDP, DMEC | |
| | | 4512 : Autres produits Agricoles augmentés | Promotion de l'approche "un village - un produit" dans des zones pilotes, développement des filières phares dans les régions. | 1,375,588 | 2,082,453 | 2,356,453 | 2,356,453 | 2,244,471 | 2,244,471 | 12,659,888 | 9,185,826 | 1,229,591 | MAEP, CTD, Secteur privé, OPA | |
| | | | Promotion et développement de la pêche et aquaculture continentale et marine | 41,176 | 1,611,765 | 2,876,235 | 4,116,235 | 4,611,765 | 5,165,176 | 18,422,353 | 444,118 | 17,978,235 | DPRH, ASH, Secteur privé | Hypothèses : - Facilité d'accès - l'embargo des produits Agricoles doit être levé |
| | | | Développement d'un secteur profesionnel capable de fournir une production laitière de qualité | 58,824 | 1,411,765 | 1,735,294 | 1,835,294 | 1,952,941 | 2,187,294 | 9,181,412 | 1,500,000 | 7,681,412 | DIREL,DSAPS, OPA, Secteur privé | - |
| | | | Développement d'un secteur profesionnel capable de fournir une production de viande de qualité | 58,824 | 3,061,765 | 3,617,647 | 4,541,176 | 5,627,647 | 7,078,706 | 23,985,765 | 11,500,000 | 12,485,765 | DIREL, DSAPS, OPA, Secteur privé | |
| | | | Développement d'un secteur profesionnel capable de fournir une production de miel de qualité | 0 | 147,059 | 205,882 | 117,647 | 117,647 | 117,647 | 705,882 | 0 | 705,882 | DIREL, DSAPS, OPA, Secteur privé | |
| | | | Développement d'un secteur professionnel capable de fournir des productions de fruits et légumes de qualité | 120,482 | 38,776 | 205,882 | 235,294 | 264,706 | 294,118 | 1,159,259 | 159,259 | 1,000,000 | DIRAGRI, DSAPS, OPA, Secteur privé | |
| | | | Développement des cultures agricoles non alimentaires (huiles essentielles, biocarburants) | 0 | 58,824 | 147,059 | 205,882 | 294,118 | 382,353 | 1,088,235 | 0 | 1,088,235 | | - |
| | | 4513 : Coopératives agricoles opérationnelles au niveau de toutes les régions | Appui à l'émergence de la structure coopérative | 625,456 | 1,137,491 | 466,030 | 242,069 | 271,719 | 304,326 | 3,047,092 | 2,703,990 | 71,383 | DAOP, OPA, Secteur privé | |
| | | 4514 : Produits de la recherche adaptée aux besoins des filières régionales | Promotion des partenariats entre les centres de recherche et les producteurs privés, diffusion et application des résultats de recherches | 2,959,329 | 2,954,744 | 8,884,534 | 10,357,145 | 11,292,486 | 12,647,585 | 49,095,822 | 33,421,238 | 5,027,098 | MAEP/MENRS | Hypothèse: - Collaboration entre MAEP et MENRES |
| | | | | 11,981,315 | 24 427 020 | 25 477 070 | 40.040.400 | 42.182.247 | 47.144.209 | 244 402 005 | 400 407 007 | 51,150,388 | | |
| | | | | 11,501,515 | 34,427,038 | 35,477,972 | 40,210,128 | 42,102,247 | 47,144,209 | 211,422,909 | 132,137,097 | 31,130,366 | | |

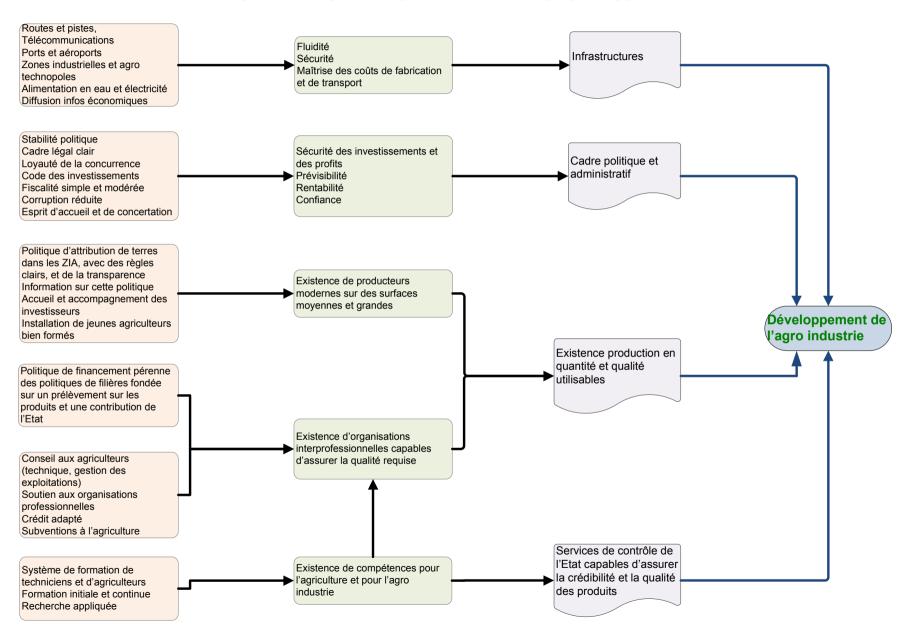
| | | | | | | DEVELOPE | EMENT RURAL | | | | | | | |
|---|------------------------------------|---|---|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---|---------------------------|---------------------------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|-------------------------------|---|
| Défi | Rés | ultats | Activités | 2,007 | 2,008 | 2,009 | 2,010 | 2,011 | 2,012 | TOTAL (en millier dz \$) | TOTAL Acquis | TOTAL A CHERCHER (\$) | Responsables | Hypothèse |
| | Effet | Produit | 4 | | | | | | | | (\$) | (\$) | | |
| 46 : Accroître la valeur | 461 : Agrobusiness | 4611 : OPA mieux | Structuration des acteurs des filières et | 0 | 220,000 | 270,588 | 220,000 | 220,000 | 220,000 | 1,150,588 | 700,000 | 450,588 | DAOP, Interprofessions | , Hypothèse: |
| ajoutée Agricole et promouvoir l'Agrobusiness | favorisé par un environnement | organisées et renforcées pour répondre aux besoins du marché | organisation des interprofessions pour une meilleure efficacité et pour bénéficier de l'économie d'échelle | Ü | 220,000 | 270,366 | 220,000 | 220,000 | 220,000 | 1,130,366 | 700,000 | 400,000 | OPA | Repect des clauses contractuelles entre partenaires |
| | | | Renforcement de la capacité des | 7,599,902 | 5,469,145 | 1,789,624 | 1,362,861 | 1,528,062 | 1,711,429 | 19,461,023 | 19,277,655 | 183,367 | DAOP, DRD, OPA | Hypothèse : respect des |
| | | | organisations paysannes | .,,, | 2,100,110 | 1,100,021 | ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, | ,,,,,,,,,, | 1,111,120 | 10,101,100 | 10,211,400 | 133,000 | | clauses contractuelles entre partenaires |
| | | 4612 : Dispositif réglementaire, technique et juridique pour le développement de l'Agrobusiness développé | Elaboration de manuels et application des systèmes de contrôle de qualité | 0 | 5,882 | 117,647 | 58,824 | 88,235 | 88,235 | 358,824 | 358,824 | 0 | MAEP, secteur privé | |
| | | | Elaboration de manuels et application de la traçabilité des produits : zonages, variétés, génétiques | 0 | 86,471 | 1,176,471 | 852,941 | 2,000,000 | 2,000,000 | 6,115,882 | 6,115,882 | 0 | MAEP, secteur privé | |
| | | 4040 - 0 1 | | 705,882 | 1,814,235 | 2,168,353 | 2,168,353 | 2,374,235 | 2,659,144 | 11,890,202 | 5,716,471 | 5,079,614 | MAEP, MECI | _ |
| | | 4613 : Services Agricoles régionaux opérationnels pour répondre aux besoins des opérateurs | Mise en place des centres de productivités agricoles : agro-technopoles | 705,862 | 1,614,235 | 2,188,353 | 2,166,353 | 2,374,235 | 2,059,144 | 11,690,202 | 5,716,471 | 5,079,614 | MAEP, MEGI | |
| | | | Restauration des services de contrôle du MAEP | 30,000 | 47,059 | 70,588 | 70,588 | 35,294 | 35,294 | 288,824 | 30,000 | 258,824 | DIREL;DIRAGRI, DPRH, DSAPS | |
| | | | | | • | • | • | • | • | - | | , | * | |
| | | | Mise en place des "Centre agro business" pour relier les producteurs aux marchés | 2,992,068 | 2,994,242 | 1,507,686 | 1,105,882 | 1,852,941 | 2,594,118 | 13,046,936 | 12,305,760 | 741,176 | DDP | |
| | | | Stimulation du processus de labellisation et de branding des produits de chaque région | 0 | 238,235 | 750,000 | 650,000 | 591,176 | 532,353 | 2,761,765 | 0 | 2,761,765 | DDP, DMEC | |
| | | | Organisation des plateformes de concertation regroupant tous les acteurs dans une filière pour optimiser la chaîne de valleur | 1,860,249 | 1,200,000 | 529,412 | 316,000 | 316,000 | 316,000 | 4,537,661 | 3,589,661 | 948,000 | DDP, DMEC | - |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | 4614 : Développement d'exploitaions agricoles performantes | Définition et mise en œuvre d'une politique spécifique de soutien à l'installation de jeunes agriculteurs | 0 | 29,412 | 35,294 | 0 | 0 | 0 | 64,706 | 0 | 64,706 | MAEP | |
| | | | Installation d'Agro-entrepreneurs dans le cadre des ZIA | 0 | 70,588 | 117,647 | 164,706 | 211,765 | 254,118 | 818,824 | 0 | 818,824 | DDP, DMEC , DAOP | - |
| | | | Désenclavement et viabilisation des zones pour des investissements agroindustriels | 0 | 25,762,000 | 34,769,059 | 41,498,471 | 48,557,294 | 54,384,169 | 204,970,993 | 0 | 256,213,741 | MAEP, MTPM | |
| | | | Promotion de l'Agro industrie , soutien aux entreprises | 0 | 58,824 | 88,235 | 117,647 | 147,059 | 176,471 | 588,235 | 0 | 588,235 | MAEP, MECI, CTD | |
| | technique aux filières optimisé | pilotage du secteur | 3 | 1,500,000 | 1,500,000 | 1,500,000 | 1,500,000 | 1,500,000 | 1,500,000 | 9,000,000 | 6,000,000 | 3,000,000 | | |
| | | agricole 4.6.2.2 Un système performant de formation agricole 4.6.2.3 FDL et CAC | | 200,000 | 1,000,000 | 1,500,000 | 1,000,000 | 1,000,000 | 2,000,000 | 4,700,000 | 1,800,000 | 2,900,000 8,500,000 | | |
| | | opérationnels | | 555,000 | 2,000,000 | 2,000,000 | 2,000,000 | 2,000,000 | 2,000,000 | 10,000,000 | 2,000,000 | 0,000,000 | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| COUTS TOTALLY BOLL | JR L'ENGAGEMENT 4 | | | 15,388,101 117,210,226 | 42,496,093 253,382,933 | 48,390,604 362,795,992 | 53,086,273 396,110,662 | 62,422,062 409,396,289 | 68,471,330 461,505,682 | 290,254,463 2,000,401,786 | 57,894,253 628,513,131 | 282,508,840 1,330,086,396 | | |
| | | | | 111,210,220 | 200,002,003 | 502,750,552 | 550,110,002 | 400,000,200 | 401,000,002 | 2,000,401,700 | 020,010,101 | 1,000,000,000 | | |

ANNEXES

- Principaux éléments de la révolution verte durable
- Diagramme du développement de l'agro-industrie
- Cercle vertueux : moteur du développement
- Tableau A : Matrice des résultats
- Tableau B : Cadre et indicateurs de suivi-évaluation
- Tableau C : Matrice des mesures-Cadre de suivi de la progression annuelle



DIAGRAMME DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRO-INDUSTRIE



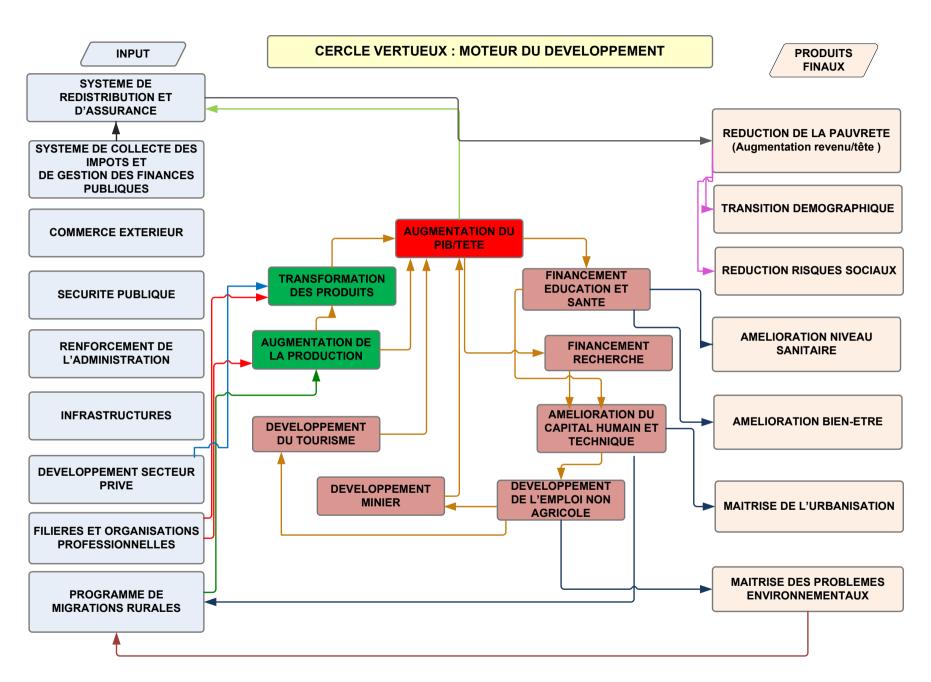


TABLEAU A: MATRICE DES RESULTATS

| | Tab | leau A. Matrice des ré | sultats sur l' En | gagement 4 : Développement rural | |
|---|-----------------|--|--|--|--|
| D46 | R | ésultats | Sous | A additional a | l hwath kaa |
| Defi | Effets | Produits | programmes | Activites | нуроtnese |
| Défi 4.1: Sécuriser la propriété foncière | | | Sous Prog 1 | Inventaire, restauration et numérisation des documents fonciers Informatisation des archives Acquisition d'un système d'imagerie satellite Mise en place des standards de service. Guichets uniques Mise en place des Plans d'Occupation Foncier (PLOF) Mise en place des guichets fonciers Réactualisation des textes et mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation Promotion de la profession de Géomètres Libres Assermentés et agents spécialisés Valorisation des certificats fonciers pour permettre leur affectation en garantie. | communes et les services fonciers capables et volontaires pour assurer la gestion foncière; mettre en oeuvre la réforme ; un volume financier suffisant et une utilisation souple est disponible en proportion aux actions et enjeux Risques: la qualité actuelle des archives risque de limiter la portée des opérations de moderniestions |
| | | (immatriculations individuelles et collectives, certificats fonciers, ZIA) intensifiées | | garantie Promotion des certificats fonciers. Multiplication des opérations collectives d'immatriculation (cadastre-ODOC) Réalisation d'un inventaire des terrains titrés au nom d'acteurs publics, susceptibles d'accueillir un investissement Identification et exploitation de nouvelles zones d'exploitation Désenclavement et viabilisation des zones pour des investissements agroindustriels Mise en place et sécurisation des zones d'investissements agricoles viabilisés | |
| Améliorer l'accès au | Institutions de | 4.2.1.1: Système de crédit adapté aux ménages | SP2. Mise en œuvre du FDA | Mise en place d'un fonds de développement agricole Mise en place d'un fond de garantie de crédit | Hypothèse: accord du Ministère en charge des finances sur les différents outils |
| | et système de | 4.2.1.2: Réseaux de micro-finances et bancaires opérationnels dans tous les districts | SP3. Promotion du crédit agricole | Appui à l'extension des institutions financières dans de nouvelles zones Facilitation de l'obtention de l'agrément auprès du CSBF Refinancement des institutions de micro-finances (IMF) Promotion de la culture d'épargne, de crédit et d'entreprenariat | subvention des établissements et des taux d'intérêts |
| | | 4.2.1.3: crédits ruraux sécurisés | SP4. Gestion de risque en milieu rural | économiques Promotion de la micro assurance et les outils de gestion de risque | |
| une | | 4.3.1.1 Dimensions environnementales prises en compte 4.3.1.2 : Infrastructures de production opérationnelles | SP5. Bassins versants, périmètres irrigués | Intégration des dimensions environnementales et stabilisation des Tavy dans les programmes de développement Aménagement, réhabilitation et entretien des réseaux hydroagricoles pour une maîtrise de l'eau Promotion de systèmes d'irrigation adéquats pour les cultures sur tanety en vue d'une extension des superficies cultivées | . <u>Hypothèse</u> : Réussite des actions de sensibilisation et d'éducation |
| | | 4.3.1.3 : Intrants Agricoles disponibles et accessibles pour | SP6. | Bonification du coût d'engrais, et mise à disponibilité de semences et matériels afin d'augmenter la | |

| | Tabl | leau A. Matrice des ré | ésultats sur l'En | gagement 4 : Développement rural | | | | |
|--|--|--|--|---|---|--|--|--|
| Défi | R Effets | lésultats Produits | Sous programmes | Activités | Hypothèse | | | |
| | Ellets | tous | équipement, mécanisation | productivité | | | | |
| | | 4.3.1.5 : Matériels Agricoles mécanisés mis à la disposition des paysans à des prix abordables | | | producteurs devraient exprimer leur demande d'appui à la création de coopératives | | | |
| | | 4.3.1.4. : Nouvelles techniques de production adoptées | SP7. RD, services agricoles et structuration des OP | Déploiement des CSA Réforme et modernisation des pratiques agricoles à travers la formation et la diffusion des meilleures pratiques mondiales Diffusion de la rotation et la diversification des cultures Conduite de campagnes d'information et de vulgarisation relatives à l'agriculture biologique | s'accordent sur la stratégie à suivre | | | |
| | 4.3.2: Sécurité alimentaire | 4.3.2.2 : aliments et semences | SP8. Sécurisation des pôles de production et sécurité | de vivres Mise à disposition de stock de semences à distribuer en cas de | Hypothèse: collaboration avec le BNGRC notamment l'élaboration et la | | | |
| | assurée | accessibles après catastrophe: 4.3.2.3 création d'emplois para agricoles et non agricoles | alimentaire | catastrophe Développement de chantiers publics d'entretien, de protection et d'aménagement d'infrastructures en milieu rural | Risque: aléas des changements climatiques | | | |
| | développemen t de la commercialisa tion des produits améliorées grâce à un dispositif | marché accessible à tout acteur 4.4.1.2: Techniques commerciales et | | Transmission des signaux de marché aux producteurs à travers les médias, les collectivités décentralisées et les organisations faîtières Extension de l'accès au réseau de base de données internationales et régionales existantes (market map, trade map) aux chambres d'agriculture et OPA Formation et diffusion des techniques commerciales et marketing | <u>Hypothèses:</u> - Facilité d'accès - l'embargo des produits Agricoles doit | | | |
| Promouvoir les activités orientées vers le marché | organisationne I et logistique renforcé 4.4.2 : obtention de produits répondant aux | marketing appropriées par les parties prenantes 4.4.2.1 : cadre normatif règlementaire en place et service de contrôle favorisant l'exportation | SP12. Infrastructure d'accès aux marchés et intégration régionale | Mise en place des centres de productivités agricoles : agrotechnopoles Elaboration et diffusion de normes des produits agricoles, d'élevage et de la pêche Renforcement de la mise aux normes de services officiels et laboratoires d'analyses (SPS, Epidémiosurveillance ASH DSAPS) | <u>Hypothèses:</u> - Facilité d'accès - l'embargo des produits Agricoles doit | | | |
| | | 4.4.2.2 : exportation facilitée | | surveillance, ASH, DSAPS) Soutien aux initiatives d'exportation de produits agricoles respectant les normes Réhabilitation et construction des infrastructures d'exploitation : abattoirs, magasins de stockage, chaînes de froid, marchés Décentralisation des services de certification des semences Structuration des acteurs des filières et organisation des interprofessions pour une meilleure efficacité et pour bénéficier de l'économie d'échelle | Hypothèse: - Collaboration entre MAEP et MEBRES Respect des clauses contractuelles entre partenaires | | | |
| 4.5: Diversifier les | 4.5.1: Filières | 4.5.1.1 : cadre de | | Stimulation de l'organisation des producteurs par nouvelle filière | | | | |

| | Tab | leau A. Matrice des re | ésultats sur l' En | gagement 4 : Développement rural | |
|--|---|---|--|---|---|
| Défi | Effets | résultats Produits | Sous programmes | Activités | Hypothèse |
| | régionales développées | développement des filières régionales mis en place 4.5.1.2: Autres produits Agricoles augmentés | développement filières à valeur | Coordination des appuis aux nouvelles filières : intrants, packages, technologiques Promotion de l'approche "un village - un produit" dans des zones pilotes, développement des filières phares dans les régions. Identification et spécialisation des zones en filières biologiques | |
| | | | | Intensification et optimisation des organisations et des participants à des salons et foires de rencontre entre producteurs et acheteurs. Amélioration de l'équité et la fluidité du marché. Développement d'un secteur professionnel capable de fournir des productions de fruits et légumes de | |
| | | | pêche SP9. | qualité Promotion et développement de la pêche et aquaculture continentale et marine Développement d'un secteur professionnel capable de fournir une production laitière de qualité Développement d'un secteur professionnel capable de fournir une | |
| | | la recherche adaptée aux besoins des | SP7. RD, services agricoles et structuration des OP | production de viande de qualité Appui à l'émergence de la structure coopérative Promotion des partenariats entre les centres de recherche et les producteurs privés, diffusion et application des résultats de | |
| 4.6: Accroître Ia valeur ajoutée Agricole | Agrobusiness favorisé par un | renforcées pour répondre aux besoins du marché 4.6.1.2: Dispositif réglementaire, technique et juridique pour le développement de | SP14. Promotion de la | application des résultats de recherches Elaboration de manuels et application des systèmes de contrôle de qualité Elaboration de manuels et application de la traçabilité des produits : zonages, variétés, génétiques Mettre en place des centres de productivités agricoles : agrotechnopoles Restauration des services de contrôle du MAEP | ypothèse : respect des clauses contractuelles entre partenaires |
| et promouvoir l'Agro business | | l'Agrobusiness établi 4.6.1.3: Services Agricoles régionaux opérationnels pour répondre aux besoins des opérateurs 4.6.1.4: Développement | des filières agro- industrielles | Mise en place des "Centre agro business" pour relier les producteurs aux marchés Stimulation du processus de labellisation et de branding des produits de chaque région Organisation des plateformes de concertation regroupant tous les acteurs dans une filière pour optimiser la chaîne de valeur Définition et mise en œuvre d'une politique spécifique de soutien à l'installation de jeunes agriculteurs | |
| | 4.6.2 pilotage et appui technique aux filières optimisé | d'exploitations agricoles performantes 4.6.2.1 Un MAEP performant dans le pilotage du secteur agricole 4.6.2.2 Un système performant de | SP15. Renforcement institutionnel MAEP SP16. Formation agricole et | Installation d'Agro-entrepreneur dans le cadre des ZIA Promotion de l'Agro industrie, soutien aux entreprises déconcentration des services Renforcement de la capacité de mise en œuvre, pilotage et suivi amélioration de l'outil statistique Définition du périmètre du système de formation agricole | |

| | Tableau A. Matrice des résultats sur l' Engagement 4 : Développement rural | | | | | | | | | | | |
|------|--|--------------------|-----------------|------------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Défi | F | Résultats | Sous | Activités Hypothèse | | | | | | | | |
| Dell | Effets | Produits | programmes | Activites | | | | | | | | |
| | | formation agricole | rurale* | Création d'une Autorité paritaire | | | | | | | | |
| | | | | (fonds, services, régionalisation) | | | | | | | | |
| | | 4.6.2.3 FDL et CAC | SP17. Décentra- | Mise en place du FDL et des CAC | | | | | | | | |
| | | opérationnels | lisation | | | | | | | | | |
| | | ' | | Mise en œuvre de la politique de | | | | | | | | |
| | | | | gestion des ZIA (régions) | | | | | | | | |

TABLEAU B : CADRE ET INDICATEURS DE SUIVI-EVALUATION

| | Tableau B. Cadre de | suivi évaluation | Engagement 4: Développement rural | | | | |
|---|---|--|-----------------------------------|---------------|--|-----------------------|---------------|
| Défis | Résultats | Indicat | eurs | | Sources de | e vérification | Fréquence de |
| Dello | Effet et Produits | Dénomination | Baseline | Cible 2012 | Moyens | Responsable s | collecte |
| 4.1: sécuriser la propriété foncière | 4.1.1: Droits de propriété formalisés et garantis pour tous | Pourcentage des exploitants ayant des titres ou certificats fonciers (%) | 10% | 75% | Statistiques | MAEP/DDSF | Trimestrielle |
| | 4.1.1.1: tous les services fonciers modernisés et restructurés | Nombre de services fonciers modernisés et informatisés | 1 | 33 | Rapport, Pv des travaux | MAEP, prestataires | Annuelle |
| | 4.1.1.2: guichet foncier opérationnel au niveau des communes | Nombre de guichets fonciers communaux mis en place | 40 | 1 020 | Plan de formation | MAEP/DDSF | Trimestrielle |
| | 4.1.1.3: Cadre légal et réglementaire rénové | Nombre de textes promulgués | 2 | 12 | Textes juridiques | MAEP/DDSF | Annuelle |
| | 4.1.1.4: Compétences en gestion foncière et domaniale renforcées | Nombre de personnes formées sur la gestion foncière | 1500 | 16 000 | Programme s et rapport de formation | MAEP/DDSF | Trimestrielle |
| | 4.1.1.5: opération de sécurisation | Nombre de Titres fonciers établis | 513 000 | 953 000 | Enquêtes, rapports | MAEP/DDSF | Trimestrielle |
| | foncière (immatriculations individuelles et | Nombre de Certificats fonciers délivrés | 2 600 | 1 600 000 | Enquêtes, rapports | MAEP/DDSF | Trimestrielle |
| | collectives, certificats fonciers, ZIA,) intensifiées | Nombre de ZIA immatriculées | 4 | 44 | Enquêtes, rapports | MAEP | Annuel |
| 4.2: améliorer l'accès au financement rural | 4.2.1: institutions de financement en milieu rural développées et système de crédits facilité | Taux de pénétration des institutions de financement | 6% | 14% | Rapports IMF | MAEP, IF | Annuel |
| | 4.2.1.1: système de crédit adapté aux ménages ruraux | Taux moyen de recouvrement de petits crédits | 90% | 99% | Enquêtes, rapports | IF | Trimestrielle |
| | 4.2.1.2: réseaux de microfinances et bancaires opérationnels dans tous les districts | Pourcentage de districts ayant des IF opérationnelles | 60% | 100% | Enquêtes, rapports | IF | Trimestrielle |
| | 4.2.1.3: accès aux crédits ruraux facilité | Nombre d'adhérents au niveau des caisses (en millier) | 400 | 800 | Enquêtes, rapports | IF | Trimestrielle |
| 4.3 : lancer une révolution verte | 4.3.1:productivité Agricole améliorée | Rendement rizicole/ha | 2,78 | 6 | Statistiques agricoles | MAEP | Trimestrielle |
| durable | | Production rizicole (t) | 3 640 000 | 10 500 000 | Statistiques agricoles | MAEP | Trimestrielle |
| | 4.3.1.2: infrastructures de production opérationnelles | Superficie irriguées après travaux d'aménagement (Ha) | 482 820 | 990 000 | Statistiques agricoles | MAEP | Trimestrielle |
| | | Surface des cultures pluviales (ha) | 700 000 | 3 000 000 | Statistiques agricoles | MAEP | Trimestrielle |
| | 4.3.1.3: intrants Agricoles | Quantité d'intrants (engrais) utilisés (t) | 30 000 | 175 000 | Enquêtes statistiques | MAEP | Trimestrielle |

| | Tableau B. Cadre de | suivi évaluation | | | | | | |
|--|---|---|----------|---------------|--------------------------------------|---|---------------|--|
| Défis | Résultats | Indicat | | | Sources de | Fréquence de | | |
| | Effet et Produits | Dénomination | Baseline | Cible 2012 | Moyens | Responsable | collecte | |
| | disponibles et accessibles pour tous | Quantité d'intrants (sémences) utilisés (t) | 1 500 | 10 000 | Enquêtes statistiques | MAEP | Trimestrielle | |
| | 4.3.1.4: nouvelles techniques de production adoptées | Taux d'adoption des nouvelles techniques | 20% | 100% | Rapports d'activités | MAEP | Annuelle | |
| | 4.3.1.5: matériels Agricoles mécanisés mis à | Nombre de matériels motorisés vendus | 900 | 2 500 | Enquêtes, rapports | MAEP, opérateurs privés | Trimestrielle | |
| | la disposition des paysans à des prix abordables | Nombre de petits matériels vendus | 3 000 | 30 000 | Enquêtes, rapports | MAEP, opérateurs privés | Trimestrielle | |
| | 4.3.2: Sécurité alimentaire assurée | pourcentage de la population touchée par le programme | 25% | 100% | Rapport, enquêtes statistiques | MAEP, programme sécurité alimentaire | Trimestrielle | |
| | 4.3.2.1 : Produits vivriers disponibles tenant compte de la disparité géographique et de la catégorie sociale vulnérable | Quantité de vivres importés (tonnes) | 200 000 | 0 | Rapports, enquêtes, | MAEP, Opérateurs | Trimestrielle | |
| | 4.3.2.2: zones à risques préparées aux chocs naturels: | Quantité de semences fournies auprès des sinistrés (t) | 30 | 20 | Rapports, enquêtes, | MAEP, opérateurs | Trimestrielle | |
| 4. 4: promouvoir les activités orientées vers le marché | 4.4.1: initiatives pour le développement de la commercialisation des produits améliorées grâce à un dispositif institutionnel, organisationnel et logistique renforcé | Indice synthétique de développement de la commercialisation | 100 | 300 | Méthode de l'INSTAT | INSTAT | Annuelle | |
| | 4.4.1.1 : Système de diffusion et d'information sur le marché accessible à tout acteur | Chambres d'Agricultures dynamisées | 114 | 300 | Enquêtes, rapports | MAEP, MEPSPC | Annuelle | |
| | 4.4.1.2 : techniques commerciales et marketing appropriées par les parties prenantes | Nombre de bénéficiaires pouvant maîtriser les techniques commerciales grâce à des formations | 2 500 | 7 000 | Enquêtes, rapports | MAEP, opérateurs | Trimestrielle | |
| | 4.4.1.3: Nombre d'infrastructures de commerce financées par l'Etat | Nombre de Centre d'accès aux marchés mis en place | 3 | 16 | Rapports, enquêtes, | MAEP, opérateurs | Annuelle | |
| | 4.4.2: obtention de produits répondant aux normes internationales | Nombre de filières répondant aux normes internationales | 5 | 20 | Rapports, enquêtes, | MAEP, opérateurs | Annuelle | |
| | 4.4.2.1 : cadre normatif réglementaire en place et service de contrôle favorisant l'exportation | Nombre de services de normes et de contrôles opérationnels | 2 | 4 | Rapports, enquêtes, | MAEP | Annuelle | |

| | Tableau B. Cadre de | Engagement 4: Développement rural | | | | | |
|--|---|---|--------------|---------------|---------------------------------------|---------------------|---------------|
| Défis | Résultats | Indicat | eurs | | Sources d | e vérification | Fréquence de |
| Della | Effet et Produits | Dénomination | Baseline | Cible 2012 | Moyens | Responsable s | collecte |
| | 4.4.2.2 : exportation facilitée | Nombre de produits répondant aux normes | 10 | 50 | Rapports, enquêtes, | MAEP, opérateurs | Annuelle |
| 4.5: diversifier les activités agricoles | 4.5.1: filières régionales développées | Revenus moyens des ménages ruraux | 123 | 178 | Enquêtes statistiques, rapports | INSTAT | Trimestrielle |
| | | Nombre de nouvelles filières capables d'exporter | 0 | 5 | Rapports | MAEP | Annuelle |
| | 4.5.1.1: autres produits Agricoles | Pourcentage production annuelle laitière | 0% | 70% | Statistiques agricoles | MAEP | Annuelle |
| | augmentés | Pourcentage de Production annuelle de miel (en %) | 0% | 15% | Statistiques agricoles | MAEP | Annuelle |
| | | Production annuelle des ressources halieutiques (t) | 150 000 | 210 000 | Statistiques agricoles | MAEP | Annuelle |
| | | Nombre de tête de cheptel | 9 200 000 | 12 000 000 | Statistiques agricoles | MAEP | Annuelle |
| | | Nombre de nouvelles filières au niveau des régions | 8 | 13 | Rapport | Régions | Annuelle |
| | 4.5.1.2: Coopératives agricoles opérationnelles au niveau de toutes les régions | Nombre de coopératives paysannes agricoles mises en place | 15 | 200 | Enquêtes, rapports | MAEP | Annuelle |
| | 4.5.1.3: produits de la recherche adaptée aux besoins des filières régionales | Nombre de produits de recherche pour les besoins de la filière régionale | 0 | 5 | Monographi e des régions | MAEP | Annuelle |
| 4.6: accroître la valeur ajoutée Agricole et promouvoir l'Agrobusiness | 4.6.1: Agrobusiness favorisé par un environnement logistique, réglementaire et organisationnel amélioré | Unité agro- alimentaires opérationnelles (Nouvelles fermes d'élevage laitier intensif) | 29 | 50 | Rapport | MEPSPC | Annuelle |
| | 4.6.1.1: OPA mieux organisées et renforcées pour répondre aux besoins du marché | Nombre d'organisations (plate-formes) opérationnelles | 4 | 9 | Rapport | MAEP | Annuelle |
| | 4.6.1.2: dispositif réglementaire, technique et juridique pour le développement de l'Agrobusiness développé | Nombre de manuels pour le contrôle de qualité et de traçabilité des produits Agricoles mis à la disposition des OPA | 400 | 5000 | Documents | MAEP/MCA | Annuelle |
| | 4.6.1.3: services Agricoles régionaux opérationnels pour répondre aux besoins des opérateurs | Nombre de services agricoles opérationnels | 6 | 104 | Enquêtes, monographi es | MAEP | Annuelle |

TABLEAU C: MATRICE DES MESURES

| | Tableau C. Cadre de | suivi d | e la pro | gressio | on annu | ielle | | Engagement 4 | : Développement rural |
|--------------|--|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|--------------|------------------|---|--|
| Code | Indicateurs | Evolution des v | | | aleurs p | ar anne | ée | Justification pour l'évolution | Définition de l'indicateur |
| | maioatears | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | | et règles de calcul |
| 4.1 4.1.1 | Pourcentage des exploitants ayant des titres ou certificats fonciers (%) | 10% | 17% | 23% | 33% | 53% | 75% | Rodage du système, puis phase de croisière | Nb d'exploitants ayant reçu des titres /nb d'exploitants demandeurs X 100 |
| | Nombre de services fonciers modernisés et informatisés | 1 | 17 | 33 | 33 | 33 | 33 | Phase pilote,puis régime de croisière | Guichets fonciers: guichets mis en place au niveau des communes pour la délvrance des certificats fonciers |
| | Nombre de guichets fonciers communaux mis en place | 40 | 300 | 500 | 700 | 900 | 1 020 | Projection linéaire constante | Nb total de personnes formées annuellement |
| | Nombre de textes promulgués | 2 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | Besoins urgents pour la réalisation du Plan National Foncier (PNF) | Différents textes juridiques à appliquer pour la mise en œuvre du PNF |
| | Nombre de personnes formées sur la gestion foncière | 1 500 | 3 200 | 6 400 | 9 600 | 12 800 | 16 000 | Projection linéaire constante | Nombre total de personnes formées sur la gestion foncière |
| | Nombre de Titres fonciers établis | 513 000 | 553 000 | 613 000 | 713 000 | 833 000 | 953 000 | Rodage du système, puis phase de croisière | Nombre de titres fonciers: document delivré annuellement par le Service foncier attestant la propriété d'un terrain à une personne |
| | Nombre de Certificats fonciers délivrés | 2 600 | 56 000 | 186 000 | 456 000 | 1 000 | 1 600 000 | | nombre de certificats fonciers: document personnel délivré annuellement par le guichet foncier attestant la propriété d'un terrain |
| | Nombre de ZIA immatriculées | 4 | 12 | 20 | 28 | 36 | 44 | | Zones d'investissements Agricoles: zones d'implantation des sociétés désirant s'investir dans l'Agriculture chaque année |
| 4.2 4.2.1 | Taux de pénétration des institutions de financement | 9% | 10% | 11% | 12% | 13% | 14% | Pourcentage de pénétration linéaire dans toutes les zones | (Nombre d'IF/IMF nouvellement installées dans la zone/ nombre total d'IF/IMF dans la zone) X 100 |
| | Taux moyen de recouvrement de petits crédits | 90% | 95% | 97% | 98% | 99% | 99% | Intensification du recouvrement pour atteindre le maximum | recouvrement de crédits: perception de sommes au niveau des IF/IMF. |
| | Pourcentage de districts ayant des IF opérationnelles | 65% | 80% | 90% | 100% | 100% | 100% | Intensification de la mise en place des IF dans tous les districts | (Nb de districts touchés par le programme/ Nb total de districts) X 100 |
| | Nombre d'adhérents au niveau des caisses (en millier) | 400 | 450 | 500 | 600 | 700 | 800 | Tâtonnement au niveau des adhérents, puis phase de croisière | Nb total d'adhérents en Année n) |
| 4.3 4.3.1 | Rendement rizicole/ha | 2,8 | 3,8 | 5,0 | 5,5 | 5,8 | 6,0 | Augmentation annuelle par rapport à la superficie Agricole | Production en Ha/ Superficie en Ha |
| | Production rizicole (t) | 4 070 000 | 5 000 000 | 7 000 000 | 7 800 000 | 9 100 000 | 10 500 000 | Augmentation annuelle par rapport à la superficie Agricole | Qté totale de riz produits |
| | Superficie irriguées après travaux d'aménagement (Ha) | 500 000 | 550 000 | 665 000 | 770 000 | 880 000 | 990 000 | Projection dépendant du nombre de réseaux hydro agricoles réhabilités | , , |

| | Tableau C. Cadre de | suivi d | e la pro | gressi | on annu | ielle | | Engagement 4 | l: Développement rural |
|--------------|--|------------|-----------------|-----------------|------------|--------------|------------|---|---|
| Code | Indicateurs | E, | volution | n des v | aleurs p | ar anne | ée | Justification pour l'évolution | Définition de l'indicateur |
| Code | indicateurs | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | pour revolution | et règles de calcul |
| | Surface des cultures pluviales (ha) | 900 | 1 200 000 | 1 400 000 | 2 100 000 | 2 600 000 | 3 000 | Projection dépendant du nombre de réseaux hydro agricoles réhabilités | Cultures pluviales: cultures conditionnées par les périodes de pluies . |
| | Quantité d'intrants (engrais) utilisés (t) | 33 000 | 40 000 | 70 000 | 105 000 | 144 000 | 175 000 | Phase de tâtonnement au niveau des paysans, puis utilisation en phase de croisière | Engrais: fertilisants des terrains (peuvent être soit des engrais chimiques, soit des engrais organiques) utilisés chaque année |
| | Quantité d'intrants (semences) utilisés (t) | 1 900 | 3 000 | 5 000 | 7 000 | 9 000 | 10 000 | Phase de tâtonnement au niveau des paysans, puis utilisation en phase de croisière | (on parle ici exclusivement des semences végétales.) utilisées |
| | Taux d'adoption des nouvelles techniques | 22% | 30% | 40% | 60% | 80% | 100% | Phase de tatonnement au niveau des paysans, puis adoption en phase de croisière | (Nombre d'adoptants des nouvelles techniques en Année n/ nombre total paysans) X 100 |
| | Nombre de matériels motorisés vendus | 1 000 | 1 150 | 1 300 | 1 600 | 1 900 | 2 500 | Projection exponentielle avec les nouvelles techniques adoptées | l'année / |
| | Nombre de petits matériels vendus | 5 000 | 7 000 | 10 000 | 15 000 | 22 000 | 30 000 | Projection exponentielle avec les nouvelles techniques adoptées | Petits matériels: matériels à propulsion attelée (herse, charrue,) vendus pendant l'année |
| 4.3 4.3.2 | Pourcentage de la population touchée par le programme | 27% | 50% | 80% | 100% | 100% | 100% | La population doit être touchée le plus rapidement possible | programme/ Nb total de la population) x 100 |
| | Quantité de vivres importés (tonnes) | 190 000 | 152 000 | 114 000 | 76 000 | 38 000 | 0 | Projection dégressive avec l'augmentation exponentielle de la quantité nationale produite | Quantité totale de vivres importées annuellement |
| | Quantité de semences fournies auprès des sinistrés (t) | 30 | 30 | 25 | 25 | 20 | 20 | Dépend de la mise en place d'une structure de production de semences au niveau régional (Groupement de paysans semenciers ou GPS) | |
| 4.4 4.4.1 | Indice synthétique de développement de la commercialisation | 100 | 140 | 180 | 220 | 260 | 300 | Variation linéaire de l'indice devant la stabilité de la commercialisation | pour mesurer la tendance (en hausse ou en baisse) de la commercialisation |
| | Chambres d'Agricultures dynamisées | 125 | 160 | 195 | 230 | 265 | 300 | Projection linéaire pour standardiser la disponibilité des centres dans chaque zone | redynamisés annuellement à |

| | Tableau C. Cadre de | suivi d | e la pro | gressi | on annu | ıelle | | Engagement 4: Développement rural | | |
|--------------|--|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|---|--|--|
| Code | Indicateurs | E | volutio | n des v | aleurs | oar anno | ée | Justification pour l'évolution Définition de l'indicateur | | |
| Code | | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | pour revolution | et règles de calcul | |
| | Nombre de bénéficiaires pouvant maîtriser les techniques commerciales grâce à des formations | 2 500 | 3 400 | 4 300 | 5 200 | 6 100 | 7 000 | Nombre constant pour une répartition annuelle stable des formés | Nb total de bénéficiaires en Année n | |
| | Nombre de Centre d'accès aux marchés mis en place | 4 | 5 | 6 | 9 | 12 | 16 | Phase de procédures assez lentes, puis phase de croisière dans le trois dernières années | Centres gérant la circulation des produits pour les opérateurs | |
| 4.4 4.4.2 | Nombre de filières répondant aux normes internationales | 5 | 5 | 10 | 15 | 18 | 20 | Projection dépendant de l'opérationnalité des services de | Total du nombre de filières concernées par l'exportation : | |
| | Nombre de services de normes et de contrôles opérationnels | 2 | 2 | 3 | 4 | 4 | 4 | contrôles | Total des services de norme et de contrôle opérationnels | |
| | Nombre de produits répondant aux normes | 10 | 10 | 20 | 30 | 40 | 50 | | Total du nombre de types de produits exportés | |
| 4.5 4.5.1 | Revenus moyens des ménages ruraux | 123 | 134 | 145 | 156 | 167 | 178 | Projection linéaire devant l'augmentation progressive des revenus | Revenus moyens: somme moyenne perçue par les ménages à titre de vente ou en rémunération | |
| | Nombre de nouvelles filières capables d'exporter | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Projection annuelle linaire | Filières: ensemble des activités des industries relatives à un produit de base | |
| | Pourcentage production annuelle laitière | 4% | 10% | 20% | 35% | 50% | 70% | Phase de procédures assez lentes, puis phase de croisière dans le trois dernières années | Qté de lait produit en année n / qté de lait produit en année (N-1) X 100 | |
| | Pourcentage de Production annuelle de miel (en %) | 2% | 4% | 7% | 11% | 15% | 20% | | Qté de miel produite en Année n / qté de miel produite en année (N-1) X 100 | |
| | Production annuelle des ressources halieutiques (t) | 150 000 | 170 000 | 180 000 | 190 000 | 200 000 | 210 000 | Projection plus ou moins linaire pour éviter une exploitation intensive des ressources | Ressources halieutiques: ressources issues de la Pêche tant maritime que continentale produites chaque année | |
| | Nombre de tête de cheptel | 9 650 000 | 10 000 000 | 10 350 000 | 10 900 000 | 11 400 000 | 12 000 000 | Projection exponentielle de la production du cheptel avec les nouvelles techniques de production | Cheptel: ensemble de bétail d'une exploitation agricole produit chaque année | |
| | Nombre de nouvelles filières au niveau des régions | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | Projection linéaire constante chaque année | Filières: ensemble des activités des industries relatives à un produit de base | |
| | Nombre de coopératives paysannes agricoles mises en place | 15 | 75 | 90 | 120 | 150 | 200 | Projection plus ou moins linéaire devant les difficultés de procédures de mises en place des coopératives | associations à vocation d'Entreprises régies par la Loi 99 | |

| | Tableau C. Cadre de suivi de la progression annuelle | | | | | | | | Engagement 4: Développement rural | | |
|--------------|---|------|---------|---------|----------|--------|------|--|---|--|--|
| Code | Indicateurs | Е | volutio | n des v | aleurs p | ar ann | ée | Justification pour l'évolution | Définition de l'indicateur | | |
| Jour | a.ca.ca.c | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | pour revolution | et règles de calcul | | |
| | Nombre de produits de recherche pour les besoins de la filière régionale | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Projection linéaire car conditionnée par les résultats des recherches | Filières: ensemble des activités des industries relatives à un produit de base | | |
| 4.6 4.6.1 | Unité agro- alimentaires opérationnelles (Nouvelles fermes d'élevage laitier intensif) | 30 | 34 | 38 | 42 | 46 | 50 | Phase linéaire constante à cause des différentes procédures administratives | Unité agro alimentaires: unités pour la transformation et conditionnement des produits d'origine essentiellement agricoles destinés à la consommation mises en place chaque année | | |
| | Nombre d'organisations (plate-formes) opérationnelles | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | Projection linéaire devant les difficultés de création de la plate-forme | Nb d'organisations opérationnelles en Année n | | |
| | Nombre de manuels pour le contrôle de qualité et de traçabilité des produits Agricoles mis à la disposition des OPA | 500 | 1000 | 2000 | 3000 | 4000 | 5000 | Phase de reconnaissance du nombre d'OPA, puis intensification de la multiplication | chaque année destinés aux opérateurs qui font des investissements dans | | |
| | Nombre de services agricoles opérationnels | 30 | 80 | 104 | 104 | 104 | 104 | Projection linéaire pour mettre en exergue les places des services agricoles dans les régions | Services Agricoles: centres jouant l'interface entre les OP et le Ministère dans le cadre d'appui divers | | |